

Mémorial

du



Memorial

des

Grand-Duché de Luxembourg.

Großherzogtums Luxemburg.

Lundi, le 11 juillet 1949.

N° 31

Montag, den 11. Juli 1949.

Loi du 13 avril 1949 portant règlement des comptes généraux de l'exercice 1945.

Nous CHARLOTTE, par la grâce de Dieu, Grande-Duchesse de Luxembourg, Duchesse de Nassau, etc., etc., etc. ;

Vu l'article 104 de la Constitution ;

Vu les articles 58 et 59 de la loi du 27 juillet 1936 sur la comptabilité de l'Etat et les articles 71 et 72 de l'arrêté grand-ducal du 21 décembre 1936 portant règlement sur la comptabilité de l'Etat ;

Vu le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur les fonds ordinaires de l'Etat pendant l'exercice 1945 et vu le compte général des recettes et des dépenses effectuées pendant le même exercice sur les fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'Etat, comptes rendus le 31 janvier 1948 par le Ministre des Finances ;

Notre Conseil d'Etat entendu ;

De l'assentiment de la Chambre des députés;

Vu la décision de la Chambre des députés du 5 avril 1949 et celle du Conseil d'Etat du 8 du même mois portant qu'il n'y a pas lieu à second vote ;

Avons ordonné et ordonnons:

Art. 1^{er}. Le compte général des recettes et des dépenses effectuées sur les fonds ordinaires de l'Etat pendant l'exercice 1945, annexé à la présente loi, est arrêté comme suit :

A. — Recettes et dépenses ordinaires.

I. Recettes effectives	fr.	603.695.702 93
II. Dépenses effectives, y compris l'excédent de dépenses de l'exercice 1944 par 144.166.096,15 fr.....	»	2.238.605.141 70
III. Excédent des dépenses	fr.	1.634.909.438 77

B. — Recettes et dépenses pour ordre.

I. Recettes pour ordre	fr.	63.733.021 25
II. Dépenses pour ordre	»	63.733.021 25

Art. 2. L'excédent des recettes, à la fin de l'exercice 1945, des fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'Etat suivant le compte annexé à la présente loi, est arrêté comme suit :

Consignations et dépôts	fr.	1.859.743 20
Postes — Fonds pour mandats	»	645.437.332 04
Postes — Fonds de subvention	»	500.649.862 79
Postes — Droits de Douane avancés	»	1.933 60

Total	fr.	1.147.948.871 63
-------------	-----	------------------

D'où il y a lieu de déduire l'excédent des dépenses du Fonds de dépenses communales	fr.	2.126.047 82
--	-----	--------------

Soit un excédent de recettes sur les fonds spéciaux déposés dans la Caisse de l'Etat de	fr.	1.145.822.823 81
--	-----	------------------

Mandons et ordonnons que la présente loi soit insérée au *Mémorial* pour être exécutée et observée par tous ceux que la chose concerne.

Château de Fischbach, le 13 avril 1949.

Charlotte.

Le Ministre des Finances,

Pierre Dupong.

(ANNEXE.)

Compte général des recettes et des dépenses pour l'exercice 1945.

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1945.	Recettes effectuées.
Chapitre I^{er}. — RECETTES.			
Section 1^{re}. — Contributions Directes et Accises.			
1	Impôt général sur le revenu (Veranlagte Einkommensteuer — Lohnsteuer — Kapitalertragsteuer — Körperschaftsteuer)	130.000.000	182.489.347 55
1bis	Impôt sur la fortune (Vermögensteuer)	25.000.000	27.651.334 19
2	Impôt sur les bénéfiques de guerre	p ^r mém.	—
2bis	Impôt extraordinaire sur la fortune	p ^r mém.	—
2ter	Impôt sur les tantièmes (Abgabe von Aufsichtsratsvergütungen)	200.000	471.024 15
2 ⁴	Impôt sur le chiffre d'affaires (Umsatzsteuer)	50.000.000	53.127.185 85
2 ⁵	Impôt sur les transports (Beförderungssteuer)	100.000	52.696 54
2 ⁶	Impôt sur les assurances (Versicherungssteuer)	800.000	774.843 13
3	Recettes sur toccage	p ^r mém.	2.499 80
4	Taxes sur les véhicules à moteur mécanique	2.000.000	8.844.592 03
5	Impôt sur les cabarets	2.500.000	4.240.796 75
6	Eaux-de-vie	1.000.000	7.765.579 75
7	Taxe de consommation sur l'alcool	1.500.000	36.712.977 28
8	Taxe sur la vérification des poids et mesures et le jaugeage des fûts et tonneaux	100.000	37.129 40
9	Remboursement par les communes des frais de renouvellement des plans parcellaires déposés aux secrétariats	p ^r mém.	—
10	Extraits du cadastre	60.000	145.228 25
11	Recettes diverses	9.500.000	1.287.958 68
11bis	Part du Grand-Duché dans l'excédent des recettes du service de l'enregistrement international des marques de fabrique et de commerce	p ^r mém.	—
12	Produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie (Feuerschutzsteuer)	500.000	173.704 57
		223.260.000	323.776.897 92
Section 2. — Douanes.			
13	Part du Grand-Duché dans les revenus de l'Union Economique	58.485.000	85.224.074 66

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1945.	Recettes effectuées.
13bis	Recettes en exécution de l'article 12 de la Convention établissant l'Union Economique. (Période du 1 ^{er} mai 1945 au 31 décembre 1945)	14.500.000	15.825.233 46
13ter	Recettes en exécution de l'article 13 de la Convention établissant l'Union Economique. (Primes à l'agriculture.) (Période du 1 ^{er} mai 1945 au 31 décembre 1945)	p ^r mém.	—
14	Loyers	90.000	96.063 50
15	Recettes diverses	5.000	550 —
Section 3. — Enregistrement et Domaines.		73.080.000	101.145.921 62
16	Enregistrement	6.983.000	11.465.000 51
17	Hypothèques	998.300	1.828.322 55
18	Successions	2.000.000	2.095.262 82
19	Timbre	939.000	3.787.732 20
19bis	Droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse en vertu de l'art. 11 de la loi du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse	p ^r mém.	382.500 —
19ter	Produit de la vente des permis pour l'exercice de la pêche dans les eaux frontières entre le Grand-Duché et l'Allemagne	p ^r mém.	46.475 —
20	Impôt du timbre sur les lettres de voiture	p ^r mém.	147.428 09
21	Taxe d'abonnement sur les titres des sociétés	5.000.000	5.015.463 75
22	Impôt sur les billets de banque	p ^r mém.	—
23	Droits en sus et amendes en matière de timbre, d'enregistrement, etc.	60.000	20.583 86
24	Amendes de condamnations diverses, dommages-intérêts, restitution de droits fraudés, confiscations en numéraire	977.000	2.381.113 52
25	Recouvrement des frais de justice et remboursement des frais d'exécution de commissions rogatoires, transmises à l'étranger	199.400	38.448 87
26	Recouvrement des frais de poursuite et d'instance	10.000	92 18
27	Fermage de la pêche et des passages d'eau	p ^r mém.	—
28	Etablissement piscicole de Warken. — Vente d'alevins et de truitelles	p ^r mém.	—
29	Domaine forestier de l'Etat. — Produit des ventes de bois et relaiement du droit de chasse, y compris les bois réservés pour le chauffage des bâtiments de l'Etat	2.556.000	3.266.490 56
30	Frais d'administration des bois des communes et des établissements publics. — Remboursement des traitements des chefs de cantonnement	277.500	237.295 98

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1945.	Recettes effectuées.
31	Ventes immobilières	p ^f mém.	—
32	Ventes mobilières. — Vente de reproducteurs	p ^f mém.	—
33	Ventes mobilières. — Produit des routes et autres ventes mobilières	199.200	16.238.098 07
34	Cassage mécanique de Merkholtz. — Vente de produits	50.000	89.791 50
35	Produit des pépinières forestières	p ^r mém.	39.749 60
35bis	Produit des pépinières de vignes de l'Etat	p ^r mém.	6.605 —
36	Locations	199.000	97.596 62
37	Frais de ventes immobilières	p ^f mém.	—
38	Frais d'adjudications publiques pour compte de l'Etat autres que les ventes immobilières	30.000	132.069 70
39	Taxes et annuités des brevets d'invention et des marques de fabrique	100.000	143.930 —
40	Assistance judiciaire et procédure en debet. — Recouvrements	p ^f mém.	50 —
41	Taxes perçues en vertu de la loi du 23 décembre 1909 sur le registre aux firmes, frais de publication au Mémorial et recettes diverses	294.500	2.577.585 92
42	Impôt sur le chiffre d'affaires (voir l'art. 2 ^a des recettes)	—	—
43	Rentes de concessions minières	234.167	234.168 14
44	Rentes de concessions minières. — Loi du 29 novembre 1913	1.297.291	1.297.291 66
44bis	Rentes minières. — Revalorisation contractuelle. — Loi du 27 juillet 1938.	5.688.875	5.688.875 72
		28.093.233	57.258.021 82
	Section 4. — Postes, Télégraphes et Téléphones.		
45	Postes. — Taxes des correspondances et autres recettes	31.460.000	40.152.995 31
46	Télégraphes. — Taxes des dépêches et autres recettes	200.000	815.389 98
47	Téléphones. — Abonnements, taxes et autres recettes, y compris le service des horloges électriques, installations et abonnements	9.000.000	11.560.409 58
48	Taxe sur les appareils radioélectriques	1.200.000	1.424.072 47
48bis	Produit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres spéciaux ainsi que sur les télégrammes de philanthropie en faveur des oeuvres de charité.	17.800.000	19.638.787 15
		59.660.000	73.591.654 49

Articles.	LIBELLÉ.	Prévisions pour 1945.	Recettes effectuées.
Section 5. — Ravitaillement et Affaires Economiques.			
49	Remboursement de la part des communes (50%) des dépenses occasionnées par le paiement des indemnités du personnel des sous-offices de ravitaillement	2.529.748	—
49bis	Remboursement de la part des communes des dépenses diverses occasionnées par les sous-offices de ravitaillement	670.000	—
49ter	Recettes escomptées par l'Office des Combustibles	5.000.000	—
49 ⁴	Recettes escomptées par l'Office central du ravitaillement alimentaire	2.100.000	—
49 ⁵	Recettes escomptées par l'Office des prix	900.000	—
49 ⁶	Recettes escomptées par l'Office central des carburants	4.200.000	—
49 ⁷	Taxe de mouture	1.100.000	—
49 ⁸	Taxes d'abattage	400.000	—
49 ⁹	Recettes diverses	110.000	—
		17.009.748	—
Section 6. — Prisons, dépôt de mendicité, Hospice du Rham, Maison de santé à Ettelbruck et établissement des aveugles.			
50	Prisons. — Produit du travail des détenus	740.000	13.847.539 44
51	Id. — Recettes diverses du service économique	60.000	247.420 65
51bis	Id. — Remboursement des frais de détention des condamnés politiques ...	10.800.000	—
52	Recouvrement des frais d'entretien de reclus de sourds-muets et autres pensionnaires	4.000.000	2.896.436 54
53	Produit du travail des malades de la maison de santé d'Ettelbruck	55.000	101.568 40
		15.655.000	17.092.965 03
Section 7. — Recettes diverses.			
54	Part contributive des communes pour subvenir en partie au paiement des pensions du personnel enseignant	771.170	—
55	Part (33 $\frac{1}{3}$ %) incombant aux administrations communales dans le paiement des traitements du personnel de l'enseignement primaire	12.852.830	—
56	Contingents de différentes villes dans les dépenses des établissements d'enseignement moyen, de l'école agricole et de l'école d'artisans et minerval à payer par les élèves de ces établissements	700.000	950.305 —
57	Part de la Ville de Luxembourg dans les frais d'entretien, de gardiennage, d'éclairage etc. du lycée de jeunes filles de Luxembourg	60.000	—

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1945.	Recettes effectuées.
58	Droits à payer par les récipiendaires pour l'obtention des grades et des brevets d'instituteurs	100.000	160.540 —
59	Taxes à payer par les candidats aux examens du brevet de maîtrise en 1944 et 1945	50.000	—
60	Banque Internationale. — Traitement du commissaire du Gouvernement ..	103.000	108.910 80
61	Versement des chemins de fer luxembourgeois à titre d'intérêts et d'amortissement des dépenses de travaux complémentaires exécutés sur le réseau Guillaume-Luxembourg jusqu'au 10 mai 1940 à l'aide de fonds avancés par l'Etat	6.698.060	—
62	Intérêts dus à l'Etat sur son avoir en compte-courant à la Société Nationale des chemins de fer français pour les années 1939 à 1944	58.000	138.290 62
63			
64	Produit de l'établissement thermal de Mondorf-Etat	p ^r mém.	347.496 75
64bis	Produit du sanatorium et de l'institut médical de Mondorf-les-Bains	300.000	186.850 80
65	Intérêts de la Dotation du Crédit Foncier	—	—
66	Excédent de recettes de comptes extraordinaires	p ^r mém.	288.126 66
67	Remboursement de subsides remboursables pour études supérieures	150.000	—
67bis	Ventes de cartes agricoles	p ^r mém.	—
68	Produit des taxes sur les licences d'importation et d'exportation	399.000	138.263 98
69	Intérêts de fonds en dépôt	p ^r mém.	—
70	Maternité. — Ecole d'accouchement. — Frais d'entretien des pensionnaires. — Minerval des élèves	1.750.000	1.337.221 11
70bis	Remboursement de frais d'entretien de personnes placées au sanatorium de Kopstal ou dans d'autres établissements de cure	380.000	1.591 —
71	Recettes du Laboratoire pratique de bactériologie	72.000	95.773 —
72	Station agricole de l'Etat à Ettelbruck. — Produit des analyses	p ^r mém.	53.590 25
73	Parts contributives des villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Diekirch pour couvrir les frais d'administration des bourses du travail	p ^r mém.	—
74	Redevances dues par les concessionnaires de pharmacies	75.000	—
75	Recettes accidentelles et imprévues de toute nature	2.000.000	11.362.307 99

Le signe désigne les articles *sans libellé et sans crédit*,

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1945.	Recettes. effectuées.
76	Taxes consulaires	p ^r mém.	24.531 05
77	Remboursement à faire à l'Etat sur les allocations de chômage, conformément à la loi du 6 août 1921	p ^r mém.	—
78	Remboursement à l'Etat, à raison de 60% des traitements et des frais de déplacement des commissaires de police, des adjoints aux commissaires de police et des agents de la police locale étatisée	2.821.000	1.722.443 89
79	Assurances sociales. — Remboursement de la part des communes dans les rentes invalidité et vieillesse	1.125.000	5.701.783 88
79bis	Id. Remboursement (25%) de la part des communes dans les suppléments de rentes alloués aux bénéficiaires de rentes invalidité et vieillesse	1.310.000	—
80	Logements populaires. — Amortissements, remboursements anticipés et intérêts	3.500.000	—
80bis	Remboursement d'une avance faite au Service des Logements populaires en 1939	p ^r mém.	—
81	Fonds d'améliorations agricoles. — Amortissements et intérêts	250.000	271.223 37
82	Participation du Grand-Duché aux bénéfices de la Banque Nationale de Belgique	p ^r mém.	—
83	Vente d'ouvrages de droit publiés par le département de la Justice	p ^r mém.	—
83bis	Vente de manuels de classe et d'autres livres par le département de l'Instruction Publique	p ^r mém.	—
84	Récupération à charge des intéressés, des frais avancés par l'Etat pour l'exécution de travaux ordinaires de curage et de réparation aux cours d'eau non navigables ni flottables et à leurs dépendances. (Loi du 16 mai 1929)	100.000	224 —
84bis	Vente de plantes et de légumes. (Service phytopath.) (Serres de Lallange et d'Ettelbruck)	70.000	46.283 80
84ter	Remboursement d'avances faites dans l'intérêt de la reconstruction agricole. (Achat d'animaux, machines agricoles, semences etc. etc.)	p ^r mém.	—
84 ⁴	Remboursement par les communes d'un quart des allocations payées aux évacués	3.250.000	—
85	Redevances de la Compagnie grand-ducale d'Electricité	720.000	7.669.484 10
85bis	Participation de l'Etat à la Compagnie grand-ducale d'Electricité	1.089.807	225.000 —
86	Produit de la vente des véhicules butin de guerre	3.000.000	—
87	Participation de l'Etat aux dividendes de la Société anonyme pour la construction d'habitations à bon marché	102.375	—
87bis	Participation de l'Etat aux bénéfices de Radio-Luxembourg	p ^r mém.	—

Articles.	L I B E L L É.	Prévisions pour 1945.	Recettes effectuées.
88	Remboursement de la Caisse commune du Notariat	1.000.000	—
88bis	Echange de francs français. — Contrevaletur des billets d'invasion ou tricolores présentés à l'échange	6.400.000	—
		51.257.242	30.830.242 05
	Section 8. — Recettes provenant de l'émission d'Emprunts.		
89	Agrandissement de la Maison de Santé d'Etzelbruck	p ^r mém.	—
90	Produit de l'emprunt à réaliser en exécution de la loi du 2 août 1939 autorisant le Gouvernement à émettre un emprunt de 41.500.000 fr. pour l'exécution de travaux extraordinaires	p ^r mém.	—
	Total général des recettes	468.015.223	603.695.702 93

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Chapitre II. — DEPENSES.					
	Section 1^{re}. — Liste civile.					
1	Liste civile	200.000	200.000 —	200.000 —	200.000 —	—
1bis	Frais de représentation et part de l'Etat dans les frais d'entretien des Habitations de la Maison Souveraine. (Crédit non limitatif)	2.080.000	2.080.000 —	3.093.165 04	3.093.165 04	—
		2.280.000	2.280.000 —	3.293.465 04	3.293.165 04	—
	Section 2. — Gouvernement.					
2	Traitements et indemnités de représentation des Membres du Gouvernement et traite- ments des Conseillers de Gouvernement ..	2.422.900	2.422.900 —	2.282.733 92	2.282.733 92	—
3	Traitements et indemnités du personnel du Gouvernement	4.593.800	4.893.800 —	4.847.071 49	4.847.071 49	—
4	Frais de route et de séjour, y compris les voyages à l'étranger	250.000	253.950 —	253.900 85	253.900 85	—
5	Frais d'impression, frais des services de nettoyage et de chauffage	450.000	743.235 —	742.418 53	741.423 53	995 —

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
5bis	Office d'Information. — Frais de bureau, impression du Bulletin d'Information, publications et annonces, émissions radio-phoniques, documentation, imprévus ...	75.000	90.000 —	88.553 —	88.553 —	—
6	Bibliothèque	50.000	15.000 —	5.018 —	5.048 —	—
7	Archives du Gouvernement — Acquisitions, matériel, outillage, indemnités et salaires dans l'intérêt de la conservation des archives	100.000	70.090 —	12.457 40	12.457 40	—
8	Frais de publication du Mémorial	250.000	230.000 —	226.006 10	226.006 10	—
9	Frais de publication de la Pasinomie luxembourgeoise	20.000	16.000 —	16.000 —	16.000 —	—
10	Office de Statistique — Traitements et indemnités	617.500	617.500 —	563.584 40	563.584 40	—
11	Frais de route et de séjour	10.000	10.000 —	648 60	648 60	—
12	Frais de publication, imprimés, bibliothèque, service de nettoyage et de chauffage....	100.000	54.700 —	53.007 58	53.007 58	—
12bis	Travaux extraordinaires de Statistique ..	50.000	10.300 —	5.778 75	5.778 75	—
12ter	Recensement général de la population à prévoir pour le 31 décembre 1945	300.000	300.000 —	31.299 15	31.299 15	—
12 ⁴	Recensement général du bétail	30.000	30.000 —	26.774 40	26.774 40	—
12 ⁵	Relèvement des superficies emblavées	300.000	300.000 —	1.442 25	1.442 25	—
13	Dépenses diverses. — Imprévus, y compris un restant de l'exercice 1944 de 15.000 fr.	65.000	115.000 —	114.102 03	114.102 03	—
13bis	Subventions à des fonctionnaires et employés de l'Etat se trouvant dans une situation précaire par suite de maladie ou d'accident	200.000	36.725 —	36.000 —	36.000 —	—
14	Location de l'immeuble de la Société des Terres-Rouges, Bd. du Viaduc, et d'autres immeubles, y compris un restant de l'exercice 1944 de 3.500 fr.	278.500	278.500 —	276.579 10	276.579 10	—
15	Conseil de discipline des fonctionnaires. — Jetons de présence, indemnités et autres frais	30.000	5.000 —	—	—	—
		10.492.700	10.492.700 —	9.583.375 55	9.582.380 55	995 —

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
	Section 3. — Chambre des Députés.					
16	Chambre des députés	2.000.000	2.000.000 —	2.000.000 —	2.000.000 —	—
	Section 4. — Conseil d'Etat.					
17	Conseil d'Etat	p ^r mém.	—	—	—	—
	Section 5. — Secrétariat de la Grande-Duchesse.					
18	Traitement du secrétaire	p ^r mém.	—	—	—	—
19	Frais de bureau, de déplacement et autres	p ^r mém.	—	—	—	—
	Section 6. — Affaires Etrangères. — Relations extérieures.					
20	Dépenses pour distinctions honorifiques ...	100.000	100.000 —	99.681 81	99.681 81	—
21	Frais de fonctionnement de la Commission des Licences (sans distinction d'exercice)	265.000	265.000 —	264.030 87	264.030 87	—
21bis	Mesures d'exécution de la Convention du 23 mai 1935 en ce qui concerne le régime autonome de la Commission des Licences. — Frais de surveillance à la frontière. (Sans distinction d'exercice)	p ^r mém.	—	—	—	—
22	Légations et consulats. — Indemnités des agents diplomatiques et consulaires pour légalisations d'actes. — Frais de représentation extraordinaires du Ministre des Affaires Etrangères. (Crédit non limitatif)	8.083.000	8.083.000 —	13.040.750 18	13.040.278 18	472 —
23	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye. (Sans distinction d'exercice) ..	p ^r mém.	—	—	—	—
24	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de la Société des Nations	p ^r mém.	—	—	—	—
24bis	Collaboration du Grand-Duché à des mesures internationales prises en exécution du Pacte de la Société des Nations ou d'arrangements internationaux destinés à assurer la paix générale. (Crédit non limitatif)	p ^r mém.	—	—	—	—
24ter	Frais de procédure des commissions de conciliation et d'arbitrage, en exécution des traités et conventions internationaux ...	p ^r mém.	—	—	—	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
24 ⁴	Part contributive du Grand-Duché dans les frais du Comité international de Médecine et de Pharmacie militaire	p ^r mém.	—	—	—	—
24 ⁵	Subvention du Grand-Duché au Comité international d'Information et d'Action pour la Protection de la population civile en temps de guerre	p ^r mém.	—	—	—	—
24 ⁶	Parts contributives du Grand-Duché aux Organisations internationales créées depuis 1940. (Crédit non limitatif)	512.600	512.600	— 73.877	— 73.877	—
		8.960.600	8.960.600	— 13.478.339	86 13.477.867	86 472 —
	Section 7. — Justice.					
25	Justice. — Traitements des magistrats et des fonctionnaires de l'ordre judiciaire..	7.805.900	7.660.900	— 7.020.508	89 7.020.508	89 —
25 ^{bis}	Id. — Indemnités des employés temporaires	836.800	861.800	— 854.857	55 854.857	55 —
25 ^{ter}	Id. — Indemnités des employés de l'administration de la Justice engagés sous le régime allemand et congédiés en oct. 1944	—	—	—	—	—
26	Id. — Indemnités diverses etc.	240.000	240.000	— 233.597	08 233.597	08 —
26 ^{bis}	Id. — Attachés au Ministère de la Justice. (Crédit non limitatif)	1.450.000	1.450.000	— 1.527.935	57 1.527.935	57 —
27	Dépenses du casier judiciaire, de la police des étrangers, du service anthropométrique et de la police judiciaire	198.950	431.950	— 431.131	08 431.131	08 —
27 ^{bis}	Protection de l'enfance	15.000	—	—	—	—
27 ^{ter}	Service d'internement. — Jetons de présence des commissions et fournitures	50.000	50.000	— 26.769	26 25.874	26 895 —
28	Publication de la Pasicrisie luxembourgeoise. — Subside	20.000	7.000	—	—	—
28 ^{bis}	Frais de publication d'ouvrages de droit, prix, indemnités, subsides, commissions et dépenses diverses. (Crédit non limitatif).	50.000	50.000	—	—	—
29	Frais de bureau	465.800	525.800	— 525.167	45 524.452	45 745 —
30	Frais de route et de séjour	100.000	115.000	— 114.145	50 114.049	70 95 80
31	Jetons de présence des membres non magistrats de la Haute Cour militaire.....	p ^r mém.	—	—	—	—

Articles	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
32	Frais de justice civile et militaire et frais d'exécution des commissions rogatoires transmises de l'étranger, indemnités des membres des tribunaux arbitraux en matière d'assurance sociale et de prud'hommes, en matière de louage de service des employés privés ainsi qu'en matière de protection des locataires, frais de procédure devant le Conseil de discipline ; frais d'instance devant le Conseil d'Etat, Comité du contentieux ; dépenses à faire pour le transport à l'intérieur ou à la frontière, ainsi que pour l'entretien en route des personnes arrêtées, des étrangers expulsés, des vagabonds et mendiants, et pour l'exécution des arrêtés d'expulsion ; frais des copies délivrées aux avocats commis d'office en matière pénale. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	250.000	250.000 —	1.005.960 32	1.005.919 12	41 20
33	Huissiers, audiençiers, indemnités	22.400	12.400 —	8.921 72	8.921 72	—
34	Frais d'exécution d'arrêtés criminels. (Crédit non limitatif)	p ^r mém.	—	—	—	—
35	Frais du service de la carte d'identité pour étrangers	150.000	—	—	—	—
35bis	Remboursement d'avances faites au Mouvement de résistance luxembourgeois en Belgique. (Restant de l'exercice antérieur). Régularisation de deux ordonnances provisoires.....	900.000	900.000 —	900.000 —	900.000 —	—
		12.554.850	12.554.850 —	12.648.994 42	12.647.247 42	1.747 —
Section 8. — Cultes.						
a) Culte catholique.						
36	fraitements du clergé	7.080.600	7.080.600 —	7.080.600 —	7.080.600 —	—
37	Frais de bureau et de voyage de l'évêque et des ecclésiastiques qui l'accompagnent en raison d'une mission spéciale	22.500	22.500 —	22.500 —	22.500 —	—
38	Indemnités revenant aux personnes chargées de l'instruction religieuse dans les écoles primaires. (Sans distinction d'exercice) .	264.000	264.000 —	150.547 01	150.547 01	—
39	Séminaire. — Traitements	193.400	193.400 —	193.400 —	193.400 —	—
40	Bourses d'études aux élèves nécessiteux du séminaire	24.000	24.000 —	24.000 —	24.000 —	—

Articles	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
41	Subside pour la bibliothèque du séminaire.	5.400	5.400 —	5.400 —	5.400 —	—
42	Subside pour le culte catholique (y compris l'indemnité pour rémunérer les ecclésiastiques s'occupant des intérêts spirituels des Italiens et Polonais) ; indemnités à des ecclésiastiques étrangers qui étendent leur administration spirituelle sur les localités limitrophes du territoire grand-ducal et indemnité pour la rémunération des ecclésiastiques chargés du remplacement de prêtres malades	42.000	42.000 —	42.000 —	41.200 —	800 —
	<i>b)</i> Culte protestant.					
43	Traitement du pasteur protestant	32.600	32.600 —	14.272 80	14.272 80	—
44	Subside	30.000	30.000 —	30.000 —	30.000 —	—
	<i>c)</i> Culte israélite.					
45	Traitement du rabbin	32.600	32.600 —	32.000 —	32.000 —	—
46	Subside	30.000	30.000 —	30.000 —	30.000 —	—
		7.757.100	7.757.100 —	7.624.719 81	7.623.919 81	800 —
	Section 9. — Force armée.					
	A. — Armée.					
47	Traitements et indemnités des officiers, du médecin, de l'aumônier, des aspirants-officiers et de l'instituteur ; solde et indemnités des sous-officiers, des caporaux et soldats. — Traitements et indemnités des membres de la musique militaire ...	22.099.228	22.099.228 —	13.824.338 63	13.823.603 63	735 —
47bis	Armée. — Casernement, cuisine, y compris un restant de l'exercice 1944 de 205.000 fr.	5.705.000	5.057.000 —	3.639.660 22	3.639.660 22	—
47ter	Id. — Equipement, armement, motorisation et frais d'entretien de réparation etc., y compris un restant de l'exercice 1944 de 60.000 fr.	14.500.000	14.291.260 —	13.732.350 82	13.732.350 82	—
47 ⁴	Id. — Service Sanitaire : (bureau du médecin, acquisition d'instruments, médicaments etc.), y compris un restant de l'exercice 1944 de 4.000 fr.	1.500.000	1.500.000 —	526.146 87	526.146 87	—
47 ⁵	Id. — Frais de bureau : (imprimés, matériel de bureau etc.)	500.000	500.000 —	492.425 95	492.425 95	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés,	Liqui- dations non payées.
47 ⁶	Id. — Frais de location, d'entretien, service de chauffage etc., y compris un restant de l'exercice 1944 de 500 fr.	1.250.000	1.250.000 —	1.200.808 29	1.200.808 29	—
47 ⁷	Id. — Acquisition et entretien des instruments de musique et acquisition des pièces de musique, y compris un restant d l'exercice 1944 d 2.000 fr.	52.000	52.000 —	48.993 20	48.993 20	—
47 ⁸	Id. — Instruction et entraînement : (acquisition de matériel de sport, location de terrain de sport et entraînement, natation etc.), y compris un restant de l'exercice 1944 de 25.000 fr.	1.000.000	1.000.000 —	44.726 64	44.726 64	—
47 ⁹	Id. — Frais de déménagement extraordinaires, y compris un restant de l'exercice 1944 de 2.500 fr.	52.500	52.500 —	6.998 40	6.998 40	—
47 ¹⁰	Id. — Dépenses imprévues, y compris un restant de l'exercice antérieur	4.000.000	3.890.740 —	3.723.444 25	3.719.001 75	4.442 50
	B. Gendarmerie.					
48	Traitements des Officiers	476.026	476.026 —	377.618 —	377.618 —	—
48 ^{bis}	Indemnités diverses et frais de représentation et de tournée	46.500	46.500 —	16.750 —	16.750 —	—
49	Solde du corps de gendarmes y compris un crédit de 50.275 fr. pour croix de service.	7.158.172	7.158.172 —	7.158.172 —	7.158.172 —	—
49 ^{bis}	Solde des gendarmes-auxiliaires	9.341.114	9.341.114 —	9.341.114 —	9.341.114 —	—
49 ^{ter}	Service sanitaire des gendarmes-auxiliaires.	585.920	1.753.920 —	1.726.351 06	1.726.351 06	—
49 ⁴	Remboursement par l'Etat d'indemnités payées par l'Union des mouvements de résistance à ses membres-miliciens, chargés du maintien de l'ordre public (restant d'exercice)	2.125.000	2.125.000 —	2.118.301 65	2.118.301 65	—
50	Indemnités diverses	1.170.479	965.479 —	749.965 21	749.965 21	—
50 ^{bis}	Dépenses de service du corps de gendarmes	3.000.000	3.003.000 —	2.982.841 14	2.980.730 16	2.110 98
51	Casernement de la gendarmerie. — Location de maisons servant de casernes de gendarmerie, y compris un restant de l'exercice 1944 de 2850 fr.	240.000	240.000 —	209.052 48	209.052 48	—
		74.801.939	74.801.939 —	61.920.058 81	61.912.770 33	7.288 48

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Section 10. — Chambre des Comptes.					
52	Traitements des membres et des employés de la Chambre des Comptes	655.000	655.000 —	591.042 86	594.042 86	—
53	Jetons de présence des conseillers suppléants, frais de bureau et de nettoyage (impressions et bibliothèques comprises) frais de route et de séjour et dépenses imprévues	60.000	60.000 —	58.170 19	58.170 19	—
		715.000	715.000 —	649.213 05	649.213 05	—
	Section 11. — Contributions directes, accises, cadastre et poids et mesures.					
54	Traitements du personnel de l'administration des contributions, du cadastre et des poids et mesures, y compris les rétributions variables des géomètres du cadastre	8.634.208	8.634.208 —	6.860.308 66	6.860.308 66	—
54bis	Rémunération des employés temporaires et ouvriers, y compris le cadastre	969.400	969.400 —	969.400 —	969.400 —	—
55	Jetons de présence des membres de l'instance de recours prévue par l'art. 8 de l'arrêté gr.-d. du 26 octobre 1944 concernant les impôts, cotisations et droits	20.000	20.000 —	—	—	—
56	Frais de route et de séjour ordinaires....	300.000	300.000 —	287.902 99	287.902 99	—
56bis	Crédit extraordinaire pour les frais de déplacement et de séjour des fonctionnaires et employés que les circonstances empêchent de reprendre leur service au lieu de leur résidence ou de leur domicile ..	400.000	400.000 —	91.689 61	91.689 61	—
56ter	Frais de déménagement pour la reconstitution des services locaux. (Sans distinction d'exercice)	200.000	200.000 —	23.022 04	23.022 04	—
57	Renouvellement des plans et des registres cadastraux détruits par faits de guerre.	250.000	250.000 —	—	—	—
58	Triangulation générale du pays : Traitement du personnel occupé à ce service	71.000	71.000 —	22.800 —	22.800 —	—
58bis	Id. — Indemnités et salaires du personnel auxiliaire	155.000	155.000 —	111.399 05	111.399 05	—
58ter	Id. — Frais de route et de séjour.....	176.000	176.000 —	134.257 06	134.257 06	—
58 ⁴	Id. — Travaux et frais d'acquisition de matériel. (Sans distinction d'exercice)	548.000	548.000 —	217.513 13	217.513 13	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
59	Frais de bureau de l'Administration des Contributions, des Accises, du Cadastre et des Poids et Mesures, y compris les instruments et les frais d'installation des stations téléphoniques aux bureaux du personnel de l'Administration	968.000	968.000 —	529.754 44	529.754 14	0 30
59bis	Frais de nouvelles installations téléphoniques aux bureaux des Contributions .	100.000	100.000 —	—	—	—
59ter	Frais de reprise des installations téléphoniques aux bureaux des Contributions à Luxembourg, Esch-s.-Alzette, Echternach et aux bureaux du Cadastre	250.000	250.000 —	116.203 —	116.203 —	—
94	Loyers, taxes et frais divers pour bureaux de recettes centralisés. (Sans distinction d'exercice)	200.000	200.000 —	84.293 60	84.293 60	—
59 ⁵	Frais d'acquisition et d'entretien d'une voiture-automobile pour le service des Contributions et Accises	100.000	100.000 —	—	—	—
60	Part des communes dans les droits perçus sur l'exploitation des mines concédées à des sociétés de chemins de fer. — Art. 6 de la loi du 10 janvier 1924. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .	50.000	50.000 —	—	—	—
60bis	Part des communes dans le produit de l'impôt sur le revenu (Bürgersteuerausgleichbetrag). (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000.000	20.000.000 —	4.669.533 10	4.669.533 10	—
61	◊					
62	Frais de poursuite et d'instance pour le recouvrement des contributions ; apposition de scellés sur les appareils en repos	35.000	35.000 —	4.088 —	4.088 —	—
63	◊					
63bis	Décharge de la taxe sur les appareils radio-électriques. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.000	5.000 —	—	—	—
64	Restitutions et décharges de la taxe de consommation sur l'alcool etc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	300.000	300.000 —	2.081.649 60	2.081.649 60	—
65	Restitutions et décharges de taxes de cabaretage. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	100.000	100.000 —	33.750 —	33.750 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui dations non payées.
66	Dépenses diverses, y compris un restant d'exercice de 100 fr.	10.100	10.100 —	1.990 55	1.990 55	—
67	Service de jaugeage ; acquisition d'alcoolomètres, thermomètres et saccharomètres ; service des compteurs et vaisseaux mesureurs d'alcool ; dépenses diverses. (Sans distinction d'exercice).....	80.000	80.000 —	18.827 68	18.702 68	125 —
68	Frais d'expertises, frais judiciaires. (Sans distinction d'exercice).....	40.000	40.000 —	160 —	160 —	—
		33.961.708	33.961.708 —	16.258.542 51	16.258.417 21	125 30
	Section 12. — Douanes.					
69	Traitements et salaires	19.014.320	19.014.320 —	19.003.992 02	19.003.992 02	—
70	◊					
71	Indemnités du personnel, location, aménagement, entretien, ameublement, chauffage et éclairage des immeubles ou parties d'immeubles affectés au service de l'Administration, fournitures de bureau, armement et équipement du personnel, matériel de bureau fourni par la Belgique, y compris un restant de l'exercice 1944.	1.776.920	1.776.920 —	1.682.608 27	1.682.608 27	—
72	Primes à l'agriculture. (Période du 1 ^{er} mai 1945 au 31 décembre 1945)	p ^r mém.	—	—	—	—
73	Loyers des logements de service, mise en état de ceux-ci et menues dépenses, y compris un restant de l'exercice 1944	2.120.000	2.120.000 —	1.777.094 47	1.777.094 47	—
		22.911.240	22.911.240 —	22.463.694 76	22.463.694 76	—
	Section 13. — Enregistrement et Domaines.					
74	Traitements et indemnités.....	3.081 400	3.081.400 —	3.081.400 —	3.081.400 —	—
74bis	Rémunération des employés temporaires..	126.000	126.000 —	126.000 —	126.000 —	—
75	◊					
76	Indemnités de déplacement des fonctionnaires de l'administration	120.000	120.000 —	27.492 70	27.492 70	—
77	Indemnités pour gestions temporaires ou remplacement des receveurs et conservateurs	40.000	40.000 —	14.981 81	14.981 81	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
78	Indemnités et dépenses diverses	12.000	12.000	—	—	—
79	Remises et suppléments fixes des receveurs et conservateurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	230.000	230.000	257.228 85	257.228 85	—
80	Frais de bureau de la direction (impressions et livres compris) des inspecteurs, vérificateurs et receveurs, publication d'un journal de l'enregistrement, frais d'installation du téléphone aux bureaux des inspecteurs, des vérificateurs et des comptables, y compris l'abonnement et les communications	150.000	150.000	137.514 23	137.514 23	—
80bis	Installation des bureaux dans les bâtiments publics, aménagement des bureaux, acquisitions de mobilier, loyers, frais de déménagement, y compris un restant de l'exercice antérieur de 20.800 fr.	120.800	120.800	21.062 04	21.062 04	—
81	Frais de poursuite et d'instance. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	40.000	40.000	92 18	92 18	—
82	Dépenses à faire par les comptables de l'administration en vertu de la loi du 15 mars 1892 sur la procédure en débet, en matière de faillite et des lois du 23 mars 1893 et du 26 septembre 1919 sur l'assistance judiciaire et la procédure en débet. (Sans distinction d'exercice).....	300.000	300.000	13.092 01	13.092 01	—
83	Restitutions. (Crédit non limitatif)	50.000	50.000	75.403 —	75.403 —	—
84	Frais d'adjudication exposés par l'administration des Domaines dans l'intérêt de la vente des biens et produits domaniaux	50.000	50.000	9.231 40	9.231 40	—
85	Frais de vente d'immeubles	20.000	20.000	—	—	—
86	Travaux d'entretien, plantations et boisements sur les terrains des fortifications, réparations urgentes exécutées par l'administration des Domaines.....	80.000	80.000	44.102 10	44.102 10	—
87	Remboursement aux tiers intéressés des dommages-intérêts, droits fraudés etc. recouvrés sur les condamnés. (Crédit non limitatif)	3.000	3.000	—	—	—
88	Fabrication de papier-timbre et de timbres mobiles et dépenses de l'atelier, y compris un restant d'exercice de 4.550 fr.....	304.550	304.550	150.318 14	150.318 14	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
89	Dépenses diverses, y compris les contribu- tions dues par le domaine. (Sans distinc- tion d'exercice)	300.000	300.000 —	188.900 39	188.900 39	—
89bis	Loyer des bureaux de la direction et des services de contrôle.....	72.000	72.000 —	48.000 —	48.000 —	—
90	◊					
91	◊					
92	Participation des communes au produit du timbre de la carte d'identité pour étran- gers. (Crédit non limitatif)	250.000	250.000 —	1.260 —	1.260 —	—
		5.349.750	5.349.750 —	4.196.078 85	4.196.078 85	—
	Section 14. — Postes, Télégraphes et Téléphones.					
93	Traitements et indemnités du personnel .	28.992.000	28.992.000 —	28.992.000 —	28.992.000 —	—
93bis	Rémunération des employés temporaires..	198.500	198.500 —	198.500 —	198.500 —	—
94	Indemnités pour services extraordinaires ; frais de remplacement. Indemnités à des candidats-facteurs, des aides temporaires et des préposés d'agences auxiliaires ...	2.593.370	2.595.870 —	2.595.841 —	2.595.841 —	—
95	Indemnités pour frais de route et de séjour, indemnités de repas pour certains facteurs et indemnités aversionnelles pour frais de bureau	238.930	308.970 —	303.285 20	303.285 20	—
96	Loyers, construction, entretien et améliora- tion des maisons postales et des bureaux postaux	2.365.200	2.362.400 —	2.294.662 03	2.294.662 03	—
96bis	Travaux et fournitures en vue de la répa- ration des dommages de guerre aux bâti- ments postaux et au mobilier postal, y compris un restant de l'exercice antérieur au montant de 15.600 fr.	2.000.000	2.000.000 —	1.999.456 06	1.999.456 06	—
97	Indemnités aux chemins de fer pour trans- ports des dépêches et des colis	279 300	273.600 —	77.092 08	77.092 08	—
98	Impressions ; timbres-poste et cartes-pos- tales ; matériel de bureau ; matériel du service postal ; nettoyage	5.130.000	5.065.960 —	4.295.571 41	4.295.571 41	—
99	Subside à la masse d'habillement des fac- teurs des postes.....	427.000	427.000 —	425.449 65	425.449 65	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
100	Part du Grand-Duché dans les frais des bureaux internationaux y compris un restant de 36.900 fr. de l'exercice antérieur	66.900	66.900 —	36.900 —	36.900 —	—
101	Dépenses diverses et imprévues, y compris un restant de l'exercice antérieur	333.000	333.000 —	273.794 58	273.794 58	—
102	Service technique. — Entretien et extension des réseaux aériens et souterrains des centrales téléphoniques, des appareils télégraphiques et des postes d'abonnés, entretien des automobiles ; dépenses diverses, y compris un restant de l'exercice antérieur	4.110.080	4.075.080 —	3.443.546 95	3.443.546 95	—
102bis	Id. Salaires d'ouvriers (62 manoeuvres payés à l'heure), indemnités pour enfants, frais de séjour etc.	2.100.000	2.133.000 —	2.132.998 65	2.132.998 65	—
102ter	Id. — Travaux et fournitures en vue de la réparation des réseaux et installations téléphoniques endommagés par suite de faits de guerre	2.500.000	2.500.000 —	2.261.205 85	2.261.205 85	—
103	Id. — Subside à la masse d'habillement .	135.600	137.600 —	137.360 —	137.360 —	—
104	Acquisitions de voitures automobiles pour le service postal et de construction	650.000	650.000 —	559.506 95	559.506 95	—
105	Remboursement partiel aux communes des frais de gestion des cabines publiques communales	73.000	73.000 —	—	—	—
		52.192.880	52.192.880 —	50.027.170 41	50.027.170 41	—
	Section 15. — Caisse Générale de l'Etat.					
106	Traitements et indemnités du personnel .	195.115	195.115 —	195.115 —	195.115 —	—
106bis	Frais de remplacement du personnel du Service de la Caisse Générale occupé ailleurs	54.105	54.105 —	—	—	—
106ter	Remboursement à la Caisse d'épargne des traitements des fonctionnaires de cet établissement du chef de leur collaboration au contrôle, à la vérification et à l'établissement des comptes des différentes monnaies entrées lors de l'échange monétaire	40.000	40.000 —	—	—	—
107	Frais de contrôle, de gestion et de bureau ; indemnités pour pertes de caisse et pour services extraordinaires ; primes d'assurance contre le vol, fournitures d'imprimés et de mobilier, aménagement des caveaux, dépenses imprévues	65.000	65.000 —	33.968 20	33.968 20	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
108	Frais de gestion proprement dits y compris le loyer des bureaux et caveaux, du chauffage, de l'éclairage etc.	83.120	83.120	81.000	81.000	—
108bis	Dépenses diverses y compris les frais de manipulation occasionnés à l'occasion de l'entrée des nouveaux signes monétaires.	15.000	15.000	2.700	2.700	—
		452.340	452.340	312.783 20	312.783 20	—
	Section 16. — Trésorerie de l'Etat.					
109	Traitements et indemnités du personnel .	526.420	526.420	526.420	526.420	—
110	Frais de bureau, de nettoyage et de chauffage; dépenses diverses et imprévues...	45.000	45.000	44.332 27	44.332 27	—
111	Intérêts dus sur le compte-avances ouvert auprès de la Caisse d'épargne. (Crédit non limitatif)	1.000	1.000	—	—	—
112	Dépenses occasionnées par l'étude des questions d'ordre financier. (Sans distinction d'exercice).....	p ^r mém.	—	—	—	—
112bis	Echange monétaire, recensement des valeurs, etc. — Imprimés et dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif).....	30.000	30.000	35.441 99	35.441 99	—
		602.420	602.420	606.194 26	606.194 26	—
	Section 17. — Dette publique.					
113	Service de l'emprunt 5% de 1930 en Florins P.B. ; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	25.611.000	25.611.000	941.562 72	944.562 72	—
114	Service de l'emprunt 5% de 1932 en Florins P.B. ; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	28.544.000	28.544.000	4.170.844 18	4.170.844 18	—
115	Service de l'emprunt de conversion 4½% de 1934 au taux d'intérêt réduit de 3¼% en vertu de l'arrêté du 9 juillet 1937; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	16.854.000	16.854.000	1.130.427 84	1.130.032 29	395 55
115bis	Id. — Montant des titres restant à rembourser en vertu de la loi de conversion du 27 décembre 1933	40.000	40.000	638 78	638 78	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
115 ^{ter}	Emprunts convertis en vertu de la loi du 27 décembre 1933. Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. — Restants d'exercices antérieurs. (Crédit non limitatif)	20.000	20.000	506 20	506 20	—
116	Service de l'emprunt de conversion 4% de 1935 au taux d'intérêt réduit de 3,50% en vertu de l'arrêté du 25 juillet 1938; remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.889.000	3.889.000	411.007 92	411.007 92	—
116 ^{bis}	Id. — Obligations remboursables et coupons échus non encore présentés à l'encaissement. — Restants d'exercices antérieurs. (Crédit non limitatif)	10.000	10.000	—	—	—
117	Service de l'emprunt 4% de 1936 (I ^{re} tranche) de 41.771.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1931. (Loi du 23 décembre 1935). Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais, (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.624.000	5.624.000	381.763 75	381.763 75	—
118	Service de l'emprunt 4% de 1936 (II ^e tranche) de 48.726.000 fr. provenant de la conversion de l'emprunt 5% de 1933. (Loi du 23 décembre 1935.) Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	5.245.000	5.245.000	306.588	306.588	—
119	Service de l'emprunt 4% de 1936 de 50.000.000 fr. (Loi du 23 décembre 1935.) Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.838.000	3.838.000	318.297 50	318.297 50	—
120	Service de l'emprunt 3¾% de 1937. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 15 mars 1937.) — Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	2.644.000	2.644.000	176.401 46	176.401 46	—
121	Service de l'emprunt 3,50% de 1938. (Loi du 23 décembre 1935 et arrêté du 28 mai 1938.) — Remboursement de titres, paiement des intérêts et frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	1.345.000	1.345.000	187.112	187.112	—
122	Service des Bons du Trésor; paiement des intérêts et autres frais. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.000.000	2.000.000	1.140.635 80	1.140.635 80	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
123	Confection de Bons de caisse de l'Etat ; frais y relatifs et frais de contrôle des Bons mal-propres et délabrés. (Crédit non limitatif)	1.000.000	1.000.000	—	—	—
123bis	Remboursement de Bons de caisse de l'Etat présentés tardivement à l'échange. (Crédit non limitatif)	20.000	20.000	—	—	—
123ter	Mise hors cours de Bons de caisse de l'Etat. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	p ^r mém.	—	—	—	—
123 ⁴	Dépenses diverses (impression etc.) résultant éventuellement de l'échange monétaire et de la vérification des opérations de l'échange. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	15.000	15.000	2.826 20	2.826 20	—
123 ⁵	Retrait de billon allemand. — Régularisation d'une moins-value. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	20.000	20.000	—	—	—
123 ⁶	Emission de monnaie divisionnaire. — Dépenses résultant de la frappe éventuelle d'une nouvelle monnaie de billon. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	—	—	—	—	—
123 ⁷	Remplacement de titres de la dette publique détruits ou détériorés par suite de faits de guerre. — Frais d'impression des numéros	5.000	5.000	—	—	—
124	◊					
125	Intervention de l'Etat dans le paiement des intérêts et de l'amortissement d'un prêt de 5 millions de francs, contracté par la Société de la Croix Rouge luxembourgeoise en vue de la construction de la Maternité Charlotte en exécution de la loi du 20 juillet 1930. (Annuité pour 1945)	475.000	475.000	474.817 50	474.817 50	—
126	Garantie de l'Etat. — Contrepartie des placements forcés faits en Allemagne par la Caisse d'épargne	p ^r mém.	—	—	—	—
126bis	Contribution au paiement des obligations émises en vertu de l'art. 32 de l'arrêté grand-ducal du 31 décembre 1938 par le Service des Logements populaires, section d'Assainissement du Notariat	850.000	850.000	850.000	850.000	—
		98.049.000	98.049.000	10.493.429 85	10.493.034 30	395 55

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Section 18. — Pensions.					
127	Pensions, traitements d'attente et de disponibilité, trimestres de faveur et suppléments pour charge d'enfants. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	50.000.000	50.000.000 —	59.427.252 51	59.426.874 31	378 20
128	Commission des pensions. — Jetons de présence des membres de la commission; honoraires des médecins et indemnité du secrétaire	15.000	15.000 —	14.620 —	14.230 —	390 —
129	Suppléments de pension à des pensionnaires nécessaires et à des survivants de fonctionnaires décédés à raison d'un accident grave leur survenu dans l'exercice de leurs fonctions.....	100.000	100.000 —	86.174 88	86.174 88	—
129bis	Indemnités à des survivants de fonctionnaires morts pour la patrie. (Crédit non limitatif)	1.000.000	1.000.000 —	376.905 64	376.905 64	—
		51.115.000	51.115.000 —	59.904.953 03	59.904.184 83	768 20
	Section 19. Travaux publics. — Administration.					
130	Traitements et indemnités du personnel, y compris le service de l'Architecte de l'Etat. — Indemnités des conducteurs cantonaux pour travaux communaux	2.668.500	2.668.500 —	2.436.622 85	2.436.622 85	—
130bis	Indemnités des agents et employés temporaires	1.083.000	1.083.000 —	1.007.248 16	1.007.248 16	—
131	Frais de bureau du personnel; indemnités et rémunération de services extraordinaires; dépenses diverses et imprévues.....	120.000	145.000 —	121.398 33	121.398 33	—
132	◆					
133	Frais de route et de séjour, y compris un restant d'exercice de 50.000 fr.	500.000	500.000 —	456.628 31	456.628 31	—
134	Indemnités des cantonniers et chef-cantonniers. (Crédit non limitatif)	5.475.000	5.475.000 —	6.247.360 96	6.247.360 96	—
135	Frais de déplacement et de remplacement de cantonniers	350.000	350.000 —	147.335 65	147.335 65	—
136	◆					
137	◆					
138	◆					

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
139	Assurances sociales : Primes de l'assurance du personnel ouvrier contre la maladie, les accidents, l'invalidité et la vieillesse etc. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	750.000	750.000	— 2.772.472 36	2.772.472 36	—
140	◊					
141	Subside à la masse d'habillement des cantonniers	200.000	325.000	— 324.360	— 324.360	—
142	Frais d'adjudication. (Sans distinction d'exercice).....	175.000	25.000	— —	— —	—
		11.321.500	11.321.500	— 13.513.426 62	13.513.426 62	—
	Section 20. — Travaux publics. — Voirie. — Rivières navigables et flottables — Dépenses communes. — Dommages de guerre.					
	A. — Voirie.					
143	Entretien, réparation et mise en état des routes et chemins de halage de l'Etat et de leurs dépendances, y compris un restant d'exercice antérieur. — Régularisation d'une ordonnance de paiement provisoire.	7.040.000	7.540.000	— 7.493.038 72	7.493.038 72	—
144	Redressement de routes et de chemins de halage de l'Etat et de leurs dépendances	1.500.000	1.000.000	— 999.733 65	999.733 65	—
145	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels des routes et chemins de halage de l'Etat et de leurs dépendances	1.000.000	1.015.000	— 998.912 19	998.912 19	—
146	◊					
147	Carrières et cassage mécanique de l'Etat. — Exploitation et menues dépenses.....	1.500.000	1.500.000	— 991.077 80	991.077 80	—
148	Construction et aménagement de bâtiments et hangars servant au remisage du matériel de l'Administration et d'habitation aux gardes-matériel	200.000	200.000	— 20.923 42	20.923 42	—
149	Canalisation de la voirie de l'Etat et des communes, principalement dans les traversées des villes et autres localités. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000	— —	— —	—
149bis	Canalisation générale de la Ville de Luxembourg. (Loi du 27 juin 1910).....	500.000	500.000	— —	— —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
150	Entretien, réparation et mise en état des chemins repris par l'Etat	11.000.000	10.985.000	8.943.890 56	8.943.224 56	666 —
150bis	Redressement des chemins repris par l'Etat	1.000.000	980.000	124.392 —	124.392 —	—
150ter	Confection, entretien et réparation des revêtements superficiels des chemins repris par l'Etat	1.500.000	1.520.000	1.510.545 01	1.510.445 01	100
150 ⁴ —	◊					
150 ⁶						
150 ⁷	Construction et réfection de trottoirs sur la voirie de l'Etat établie sur les anciens terrains domaniaux dans la ville de Luxembourg. — Part de l'Etat	300.000	300.000	—	—	—
150 ⁸	Confection de trottoirs le long de la grande voirie, notamment dans les agglomérations	500.000	500.000	—	—	—
150 ⁹	Transport des matériaux par autos-camions sur les routes et chemins repris et dépenses des services automobiles administratifs à l'usage du personnel (matériel roulant, salaires des chauffeurs, entretien, réparations, matières de consommation et assurances)	4.000.000	4.000.000	3.786.614 65	3.786.614 65	—
151	Appropriation et mise en état des chemins vicinaux en outre des crédits prévus au budget de l'Intérieur, y compris les dépenses qu'occasionnent les opérations géodésiques pour la confection des projets et les dixièmes en garantie	1.500.000	1.500.000	246.566 95	246.566 95	—
151bis	Goudronnage de la voirie vicinale	p ^r mém.	—	—	—	—
151ter	Redressement de la voirie vicinale	500.000	500.000	—	—	—
152	Acquisition d'immeubles dans l'intérêt de la réalisation de l'alignement général de la grande voirie dans les rues et traversées de localités	6.500.000	6.500.000	75.309 80	75.309 80	—
153	Confection de projets de routes et achat d'instruments, fournitures de bureau, impressions pour les services des Travaux publics	500.000	500.000	173.110 64	173.088 64	22 —
153bis	Confection d'une carte géologique du Grand-Duché	160.000	160.000	151.770 90	151.770 90	—
154	Plantation des routes et des chemins repris de l'Etat ; pépinières et élagage d'arbres.	400.000	400.000	126.355 50	126.355 50	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
154bis	Revision des décomptes d'entreprises en cours d'exécution frappées de majoration du taux des salaires par voie légale ou administrative ou par voie de contrat collectif	p ^r mém.	—	—	—	—
154ter	Etablissement de nouvelles voies de communication, y compris les frais d'études et les dixièmes en garantie	1.000.000	1.000.000	—	—	—
154 ⁴	Barrage de l'Our. — Etudes et mesures préparatoires. (Crédit non limitatif).....	500.000	500.000	—	—	—
155	Voir l'art. 182 ⁶	—	—	—	—	—
156	B. — Rivières navigables ou flottables. Correction, curage, entretien et amélioration des cours d'eau navigables ou flottables et de leurs dépendances.....	800.000	800.000	—	—	—
156bis	Réparation des dégâts causés par les hautes eaux aux berges et épis de la Sûre et de la Moselle	500.000	500.000	—	—	—
157	Installation de postes d'observation et service de la prévision des crues de la Sûre et de la Moselle	100.000	100.000	—	—	—
158	C. — Dépenses communes. Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	p ^r mém.	—	—	—	—
159	Dépenses diverses et imprévues.....	50.000	50.000	7.465 75	7.465 75	—
159bis	D. — Dommages de guerre. Travaux nécessités à la suite des dégâts causés par l'occupant à la propriété et à la grande voirie de l'Etat et ses dépendances. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	8.000.000	8.000.000	9.957.995 92	9.957.915 92	80 —
		51.550.000	51.550.000	35.607.703 46	35.606.835 46	868 —
	Section 21. — Travaux publics. — Propriétés bâties et autres. — Dommages de guerre.					
160	A. — Entretien, appropriation, réparation, mise en état etc. Entretien, appropriation et réparation des bâtiments de l'Etat et des bâtiments affectés à des services publics ; acquisition et entretien de mobilier. (Sans distinction d'exercice)	9.850.000	10.170.000	10.124.660 38	10.124.660 38	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
160bis	Bâtiments et services publics de l'Etat. — Travaux d'agrandissement, d'aménagement et de mise en état extraordinaires.	6.250.000	5.930.000	5.723.019 72	5.722.294 82	724 90
161	Bâtiments et services publics de l'Etat. — Eau, gaz et électricité. (Sans distinction d'exercice)	950.000	950.000	575.032 50	575.032 50	—
162	Bâtiments affectés au service des justices de paix. — Réparation, entretien, mobilier, chauffage, nettoyage, éclairage et assurances. (Sans distinction d'exercice) ...	800.000	800.000	89.468 29	89.468 29	—
163	Travaux d'entretien de l'Hôtel épiscopal .	100.000	100.000	—	—	—
164	Frais de chauffage pour les différentes administrations et services publics. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice) .	6.000.000	6.000.000	3.885.668 44	3.885.468 44	200 —
165	Fêtes publiques et illuminations	150.000	150.000	42.420 25	42.420 25	—
166	Embellissements dans diverses parties du pays	200.000	200.000	—	—	—
167	Dixièmes retenus en garantie et dépenses sur exercices clos	50.000	50.000	—	—	—
168	Etudes et honoraires. — Dépenses diverses et imprévues	500.000	500.000	3.498 87	3.498 87	—
168bis	B. — Dommages de guerre. Dommages de guerre. — Travaux nécessités à la suite des dégâts causés par l'occupant à la propriété bâtie de l'Etat et ses dépendances. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	12.075.000	12.075.000	9.755.633 05	9.754.189 75	1.443 30
		36.925.000	36.925.000	30.199.401 50	30.197.033 30	2.368 20
	Section 22. — Domaines de l'Etat.					
169	Entretien des ouvrages d'art et des murs de soutènement	100.000	115.465	115.460 22	115.460 22	—
170	Travaux à faire sur le domaine de l'Etat provenant de la ci-devant forteresse de Luxembourg et acquisition de terrains..	50.000	34.535	24.988 40	24.988 40	—
171	Voies publiques à créer et mise en valeur des terrains à bâtir	p ^r mém.	—	—	—	—
172	Entretien de la voirie sur le plateau Bourbon et le domaine de la ci-devant forteresse..	50.000	50.000	49.995 —	49.995 —	—
		200.000	200.000	190.443 62	190.443 62	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liq- uations non payées.
	Section 23. — Chemins de fer. — Electrification générale. — Aviation. — Circulation et Transports. - Véhicules butin de guerre. — Dépenses communes.					
	A. Chemins de fer.					
173	◊					
174	Chemins de Fer. — Honoraires et frais d'études, loyers, frais de route et de séjour; Conseil supérieur des Chemins de fer, Coordination des transports par rail et par route; dépenses diverses qui s'y rattachent. (Crédit non limitatif)	60.000	60.000 —	109.507 11	109.507 11	—
174bis	Coordination des transports par rail et par route, restants des exercices 1939 et 1940	18.000	18.000 —	17.050 65	16.800 65	250 —
175	Prix des billets de libre parcours en chemin de fer délivrés aux membres de la Chambre des députés. (Crédit non limitatif)	30.000	30.000 —	—	—	—
176	◊					
177	Avances aux Chemins de fer luxembourgeois pour couvrir l'insuffisance des recettes d'exploitation résultant de la guerre. (Crédit non limitatif)	175.000.000	175.000.000 —	131211.570 80	131211.570 80	—
177bis	Avances destinées à la réparation de dommages de guerre subis par les Chemins de fer luxembourgeois. (Crédit non limitatif)	52.000.000	52.000.000 —	86.389.070 30	86.389.070 30	—
	B. — Electrification générale.					
178	Electrification générale. — Dépenses du personnel	217.000	217.000 —	209.911 20	209.911 20	—
179	Id. — Frais de route et de séjour, frais de loyer, de nettoyage et de chauffage, revues techniques, instruments, etc.	50.000	38.400 —	38.054 02	38.054 02	—
180	Id. — Ristournes à faire aux syndicats intercommunaux de conduites d'eau et de tramways électriques sur la consommation de courant électrique. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	720.000	720.000 —	1.079.770 77	1.079.770 77	—
180bis	Id. — Subvention de l'Etat pour le raccordement des maisons isolées (travaux exécutés en 1943/44). (Sans distinction d'exercice)	150.000	146.000 —	57.751 05	57.751 05	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
	C. — Aviation.					
181	Aviation. — Part contributive du Grand-Duché aux frais de l'organisation et du fonctionnement du Comité international Technique d'experts juridiques aériens. (Crédit non limitatif).....	30.000	30.000 —	—	—	—
	D. — Circulation et Transports.					
182	Examens des candidats -conducteurs d'automobiles et de motocyclettes ; rémunération des examinateurs. (Crédit non limitatif).....	20.000	20.000 —	44.892 —	44.892 —	—
182bis	Exécution de la réglementation sur la circulation publique ; frais de route et de séjour, acquisition d'instruments de contrôle, de littérature technique et autres dépenses diverses.....	10.000	9.500 —	9.460 04	9.460 04	—
182ter	Offices des Transports. — Dépenses du personnel (Crédit non limitatif).....	160.000	160.000 —	428.825 35	428.825 35	—
1824	Id. — Frais de route et de séjour, frais de location, de réparation, d'entretien, d'ameublement, de chauffage, de nettoyage, d'éclairage, d'assurances, fournitures de bureau, frais d'impression etc.	20.000	84.600 —	83.766 55	83.766 55	—
	E. — Transports — Véhicules butin de guerre.					
1825	Dépenses de services de transports publics par autobus, y compris les dépenses du service automobile du Gouvernement et du service des véhicules butin de guerre. (Crédit non limitatif).....	1.250.000	1.250.000 —	1.271.752 38	1.271.752 38	—
	F. — Dépenses communes.					
183	Dépenses diverses et imprévues.....	50.000	1.500 —	1.320 —	1.320 —	—
		229.785.000	229.785.000 —	220952.702 22	220952.452 22	250 —
	Section 24. — Fonds communal.					
184	Attributions aux communes en conformité des articles 73 et 74 de la loi du 26 novembre 1927 et de l'art. 9 de la loi du 19 juin 1929.....	p ^r mém.	—	—	—	—
	Section 25. — Travaux communaux.					
185	◇					

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
186	◊					
187	Surveillance générale des conduites d'eau.	100.000	100.000	10.000	10.000	—
188	◊					
188bis	Commission d'aménagement des villes et autres agglomérations importantes, loi du 12 juin 1937	10.000	10.000	—	—	—
189	Emploi du produit de l'impôt spécial dans l'intérêt du service d'incendie	p ^r mém.	—	—	—	—
		110.000	110.000	10.000	10.000	—
	Section 26. — Commissariats de district. — Contrôle de la comptabilité communale, police locale étatisée et employés com- munaux.					
190	Traitements des Commissaires et du personnel des commissariats de district	615.500	638.500	637.235 65	637.235 65	—
190bis	Frais de bureau des Commissaires, indemnités et frais de voyage du contrôle de la comptabilité communale ; alimentation de la bibliothèque aux Commissariats et abonnement à des journaux périodiques ; indemnités et frais de déplacement dans l'intérêt des reformes loyer des bureaux du Commissariat de Diekirch ; indemnités pour remplacement ; dépenses imprévues	150.000	127.000	95.363 27	94.370 42	992 85
190ter	Frais de route des Commissaires	100.000	100.000	56.064 35	56.064 35	—
191	Contrôle des caisses et de la comptabilité des communes et des établissements publics. Traitements des contrôleurs spéciaux attachés au Ministère de l'Intérieur	267.650	267.650	267.650	267.650	—
191bis	Id. — Frais de déplacement	10.000	10.000	3.496 20	3.496 20	—
192	◊					
193	Part de l'Etat dans les suppléments de traitement accordés aux employés communaux. (Crédit non limitatif)	2.240.000	2.240.000	1.562.456 27	1.562.456 27	—
194	Traitement du directeur de la police locale étatisée	79.600	79.600	79.600	79.600	—
194bis	Indemnité du directeur ff.....	56.600	56.600	56.600	56.600	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
194 ^{ter}	Id. — Frais de route et de séjour et masse d'habillement	12.000	11.777 —	7.415 05	6.565 05	850 —
194 ⁴	Frais de bureau du directeur de la police. Alimentation de la bibliothèque. Abonnement à des journaux périodiques et entretien des bureaux, dépenses diverses et imprévues, y compris un restant de l'exercice de 1944 de 6000 fr.	19.000	24.223 —	24.222 98	24.222 98	—
195	Part de l'Etat dans les frais résultant de l'indemnité revenant aux agents de la police locale étatisée pourvus d'une bicyclette	17.000	17.000 —	14.825 62	14.825 62	—
196	Traitements et frais de déplacement des commissaires de police, des adjoints aux commissaires de police et des agents de la police locale étatisée. — Dépenses diverses et imprévues. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	4.701.730	4.701.730 —	5.836.877 94	5.836.877 94	—
196 ^{bis}	Indemnités des employés de la Direction .	—	—	—	—	—
196 ^{ter}	◊					
196 ⁴	Part de l'Etat dans les frais de rémunération des agents de la police auxiliaire, y compris un restant de l'exercice 1944 de 207.750 fr.	1.681.500	1.676.500 —	1.661.031 29	1.661.031 29	—
197	Part contributive de l'Etat dans le paiement des frais de la Caisse de prévoyance et de secours des employés communaux et des sages-femmes. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.100.000	2.100.000 —	3.931.784 98	3.931.784 98	—
197 ^{bis}	Ministère de l'Intérieur et de l'Épuration. — Épuration. — Frais (Crédit non limitatif)	100.000	100.000 —	299.474 98	299.474 98	—
		12.150.580	12.150.580 —	14.534.098 58	14.532.255 73	1.842 85
	Section 27. — Eaux et Forêts.					
198	Traitements du personnel	650.000	620.000 —	613.175 30	613.175 30	—
198 ^{bis}	Id. — Employés temporaires	240.000	240.000 —	240.000 —	240.000 —	—
198 ^{ter}	Avances de traitements aux gardes forestiers évacués	400.000	235.000 —	229.734 50	229.734 50	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
198 ⁴	⊕					
199	Frais de voyages et de bureau des agents, loyer des bureaux des cantonnements, frais de bureau de la Direction et des cantonnements, dépenses imprévues ...	120.000	160.000 —	159.952 86	159.538 11	414 75
200	Suppléments de traitement pour ancienneté de service des préposés	3.000	3.000 —	2.900 —	2.900 —	—
201	Indemnités spéciales en faveur des brigadiers forestiers	35.200	35.200 —	13.500 —	13.500 —	—
202	Dépenses pour préparer de nouveaux plans d'aménagement	70.000	15.000 —	2.337 —	2.337 —	—
203	Etablissement et entretien des pépinières forestières	140.000	65.000 —	61.596 60	61.596 60	—
204	Frais d'exploitation des coupes, frais d'entretien et de culture	1.120.000	1.360.000 —	1.216.981 —	1.216.981 —	—
204 ^{bis}	Reconstitution et arrondissement des domaines forestiers de l'Etat. (Sans distinction d'exercice)	p ^r mém.	—	—	—	—
205	Dépenses résultant de l'affiliation de l'Etat à l'assurance mutuelle des bois administrés contre les risques d'incendie. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)...	5.000	5.000 —	—	—	—
206	Cours de perfectionnement des préposés et des élèves forestiers	90.000	135.000 —	134.316 15	134.316 15	—
207	Subside à la masse d'habillement des agents et préposés forestiers	200.000	200.000 —	199.923 12	199.923 12	—
		3.073.200	3.073.200 —	2.874.416 53	2.874.001 78	414 75
	Section 28. — Service sanitaire.					
208	Collège médical: frais de déplacement, visite des pharmacies, etc.	80.000	80.000 —	127 50	127 50	—
208 ^{bis}	Service du médecin-directeur de la santé publique. — Traitement et indemnités fixes	105.000	105.000 —	95.349 90	95.349 90	—
208 ^{ter}	Service du médecin-directeur de la santé publique. — Frais de route et dépenses diverses	40.000	40.000 —	29.942 60	29.942 60	—
209	Médecins-inspecteurs: indemnités et frais de déplacement	108.000	28.000 —	—	—	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
210	Maternité et Ecole d'accouchement. — Indemnités du personnel	872.900	872.900 —	872.000 —	871.822 25	177 75
211	Maternité et Ecole d'accouchement. — Entretien des malades et des élèves; achat de trousse pour les élèves sortantes; cours de récapitulation; frais de location et dépenses diverses	860.000	889.012 05	886.241 83	886.241 83	—
211bis	Maternité et Ecole d'accouchement. — Versement à la Croix Rouge luxembourgeoise du chef de la reprise de la Maternité par l'Etat	6.970.000	7.068.343 69	7.068.343 69	7.068.343 69	—
212	Achat d'antiseptiques pour les sages-femmes au profit des indigents	25.000	5.000 —	2.251 55	2.251 55	—
213	Fournitures de périodiques professionnels aux sages-femmes du pays; subside à l'association des sages-femmes	2.000	—	—	—	—
214	Indemnités des hommes de l'art chargés de missions en cas d'épidémies. Indemnités pour déclarations de maladies contagieuses. Prophylaxie de la diphtérie	310.000	450.000 —	430.653 70	429.768 70	885 —
215	Travaux dans l'intérêt sanitaire et hygiénique et subsides aux communes dans le même but	500.000	478.747 20	478.747 20	478.747 20	—
216	Fournitures de désinfectants à des indigents; achat de sérums curatifs et de vaccin	5.000	5.000 —	2.698 55	2.698 55	—
217	Laboratoire pratique de bactériologie, y compris l'inspection des denrées alimentaires introduites de l'étranger	71.000	92.100 80	92.100 80	92.100 80	—
218	Id. — Traitements et indemnités fixes ..	500.000	500.000 —	500.000 —	500.000 —	—
219	Organisation et exécution du service de désinfection; création de stations régionales de désinfection. (Crédit non limitatif) ..	15.000	15.000 —	368.350 57	368.350 57	—
220	Id. — Traitements et indemnités fixes ..	159.000	159.000 —	159.000 —	159.000 —	—
221	Cours pour gardes-malades; protection de l'enfance du premier âge; subsides en faveur d'oeuvres d'initiative privée s'occupant de la protection des femmes en couches, des enfants, en bas âge et de la jeunesse abandonnée; prophylaxie des maladies sociales; frais de participation à des congrès sanitaires etc., et dépenses diverses	50.000	70.000 —	66.116 30	66.116 30	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liq - dations non payées.
222	Prophylaxie antituberculeuse	2.400.000	2.370.987 95	1.972.804 48	1.972.804 48	—
223	◊					
224	Placement d'enfants chétifs au bord de la mer, dans les sanatoriums d'altitude et ailleurs	150.000	1.808 31	783 —	783 —	—
225	Prophylaxie des maladies vénériennes ; traitement aux frais de l'Etat. (Crédit non limitatif)	200.000	200.000 —	53.324 43	53.324 43	—
226	Part du Grand-Duché dans les frais de l'Office International d'hygiène publique à Paris	12.000	12.000 —			—
227	Frais de contrôle des denrées alimentaires, renforcement de contrôle des denrées alimentaires, frais d'études, etc.	8.000	2.000 —	2.000 —	2.000 —	—
227bis	Subside à la Société des Sciences médicales	2.000	2.000 —	—	—	—
228	Menues dépenses ; acquisition d'ouvrages, d'imprimés, etc.	3.000	1.000 —	547 50	547 50	—
		13.447.900	13.447.900 —	13.081.383 60	13.080.320 85	1.062 75
	Section 29. — Etablissement thermal et Institut médical de Mondorf-les-Bains.					
229	Etablissement thermal de Mondorf-les-Bains. — Indemnités et salaires	1.273.500	1.273.500 —	1.256.293 17	1.256.293 17	—
230	Id. — Exploitation	1.000.000	989.393 30	540.898 47	540.898 47	—
230bis	Sanatorium Ste. Elisabeth et Institut médical de Mondorf-les-Bains. - Indemnités et salaires	125.000	102.747 18	42.100 26	42.100 26	—
230ter	Id. — Frais d'installation du sanatorium et de l'Institut médical, des laboratoires pour analyses et recherches scientifiques ; chauffage, éclairage, taxes d'eau, médicaments, laboratoires pour analyses et recherches scientifiques, salle aux rayons X, bibliothèque, imprimés etc., y compris un restant de l'exercice 1944 de 15.000 fr.	150.000	182.859 52	182.789 52	182.789 52	—
		2.548.500	2.548.500 —	2.022.081 42	2.022.081 42	—
	Section 30. — Service agricole.					
231	Traitements et indemnités fixes	1.890.000	1.890.000 —	1.677.669 80	1.677.669 80	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés,	Liqui- dations non payées.
232	Frais de route, de séjour et de bureau du personnel, entretien et mise en marche de l'automobile de service, garage, acquisition d'instruments, loyers, bibliothèque, nettoyage, fournitures etc.	750.000	3.250.000 —	2.397.735 02	2.397.735 02	—
233	Subside à la masse d'habillement des chefs-ouvriers	20.000	20.000 —	1.652 —	1.652 —	—
234	Service météorologique et hydrographique. — Etablissement du service météorologique et installation d'un service hydrographique	20.000	20.000 —	16.019 30	16.019 30	—
235	Correction, curage, entretien et amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables et de leurs dépendances; dixièmes retenus en garantie. (Sans distinction d'exercice).....	800.000	800.000 —	279.058 21	279.058 21	—
235bis	Travaux urgents et extraordinaires nécessaires par des faits de guerre	35.500.000	33.000.000—	832.201 75	832.201 75	—
236	Construction et entretien de chemins d'exploitation, remembrement parcellaire, frais de mutation etc.	250.000	250.000 —	92.191 72	92.191 72	—
237	Travaux d'irrigation, d'assainissement, de drainage et abreuvoirs dans les parcs à bétail	250.000	250.000 —	205.797 —	205.797 —	—
237bis	Subsides pour la construction de silos, de citernes à purin et pour l'assainissement des étables	300.000	300.000 —	22.990 —	22.990 —	—
		39.780.000	39.780.000 —	5.525.314 80	5.525.314 80	—
	Section 31. — Enseignement agricole.					
238	Ecole et Station agricoles. — Traitements	828.190	828.190 —	827.421 96	827.421 96	—
238bis	Indemnités des chargés de cours, stagiaires. — Bibliothèque des professeurs et élèves. — Acquisition d'instruments, de réactifs et d'ustensiles pour la Station agricole et le laboratoire de fermentation. Frais du service intérieur, y compris un restant de l'exercice précédent de 12.000 fr.	318.200	313.200 —	236.976 52	236.976 52	—
239	Bourses d'études au profit des élèves de l'Ecole agricole	40.000	40.000 —	—	—	—
240	Subsides pour études agronomiques	15.000	15.000 —	5.000 —	5.000 —	—
241	Cours spéciaux (Cours d'hiver et supérieurs)	56.000	56.000 —	64 —	64 —	—
242	Aménagement du champ d'essai de l'Ecole agricole	10.000	15.000 —	14.963 30	14.963 30	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
242bis	Organisation de champs d'essai et de démonstration dans différentes localités du pays par les professeurs de l'Ecole avec le concours des anciens élèves de l'Ecole agricole	40.000	40.000	—	—	—
243	Enseignement ménager agricole. — Personnel enseignant	150.000	150.000	150.000	150.000	—
243bis	Id. Frais d'impression, encouragements, fournitures etc.	100.000	100.000	3.585	3.585	—
		1.557.390	1.557.390	1.238.010	1.238.010	78
Section 32. — Améliorations agricoles.						
244	Traitements, indemnités fixes et salaires du personnel auxiliaire et technique.....	286.700	286.700	282.458	282.458	30
245	Subsides dans l'intérêt de l'agriculture ...	10.000	10.000	10.000	10.000	—
246	Encouragements à l'arboriculture, à l'horticulture, à la culture maraîchère. — Etablissement de champs de démonstration. y compris un restant de l'exercice précédent de 5000 fr.	65.000	65.000	65.000	65.000	—
247	Dépenses dans l'intérêt de la lutte contre les ennemis des cultures. (Sans distinction d'exercice).....	165.000	165.000	139.967	139.967	80
248	◊					
249	Exécution de la Convention phylloxérique Internationale. — Service phytopathologique. — Inspection d'horticulture	102.000	102.000	102.000	102.000	—
250	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de l'Institut International d'Agriculture à Rome. (Sans distinction d'exercice)	40.000	58.030	58.026	58.026	—
251	Dépenses dans l'intérêt de la péréquation des prix des céréales panifiables.....	10.000.000	10.000.000	10.000.000	10.000.000	—
252	Fonds d'améliorations agricoles. — Indemnités du personnel	40.900	48.837	48.834	48.834	05
252bis	Id. — Loyer, frais de bureau, de voyage, de contrôle, bibliothèque	12.000	12.000	4.127	4.127	80
252ter	Id. — Différence entre le taux d'intérêt des prêts et celui des obligations émises sous la garantie de l'Etat	170.000	170.000	164.616	164.616	40
252 ⁴	Id. — Restant de l'exercice précédent ...	170.000	170.000	170.000	170.000	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
252 ⁵	Id. — Perte de change sur obligations sorties au tirage et coupons échus, mais non encore payés.....	2.373.400	2.373.400 —	2.373.400 —	2.373.400 —	—
252 ⁶	Perte de change sur tirage à faire en proportion des remboursements sur prêts.....	1.425.000	1.425.000 —	1.425.000 —	1.425.000 —	—
253	Améliorations des cultures ; Améliorations agricoles, y compris un restant d'exercice de 3000 fr.....	108.000	108.000 —	36.422 95	36.422 95	—
254	Dépenses diverses dans l'intérêt de l'Agriculture. — Imprévus, y compris un restant de 1944 de 10.000 fr.	35.000	35.000 —	17.768 15	17.768 15	—
255	Office de comptabilité agricole	55.000	55.000 —	18.579 50	18.579 50	—
255bis	Prêts à court terme pour la remise en marche des exploitations agricoles, horticoles et viticoles sinistrées par la guerre. (Crédit non limitatif).....	10.000.000	10.000.000 —	70.148.775 25	70.148.775 25	—
255ter	Conférences agricoles	60.000	34.033 —	—	—	—
255 ⁴	Frais occasionnés par l'évacuation et la remise en marche de l'Agriculture et de la Viticulture dans les contrées sinistrées par la guerre. (Frais de transport, acquisitions de fourrages, chevaux, machines etc., etc.) (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).....	10.000.000	10.000.000 —	9.960.791 08	9.960.266 08	525 —
		35.118.000	35.118.000 —	95.025.767 28	95.025.242 28	525 —
	Section 33. — Améliorations des races d'animaux domestiques.					
256	Amélioration de la race chevaline, y compris un restant de l'exercice 1944 de 4750 fr...	254.750	254.750 —	224.111 50	223.111 50	1.000 —
257	Primes pour l'amélioration des espèces bovine, porcine et caprine, y compris les frais de route de la commission d'expertise. (Sans distinction d'exercice)	350.000	350.000 —	136.620 45	136.620 45	—
258	◊					
259	Encouragements aux coopératives d'élevage de la volaille pour la production et la vente d'œufs.....	10.000	10.000 —	—	—	—
260	Encouragements aux sociétés d'élevage ...	p ^r mém.	—	—	—	—
261	Organisation d'un Stud-Book et d'un Herd-Book	80.000	80.000 —	4.775 70	4.775 70	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
261bis	Subsides dans l'intérêt de l'assainissement des étables	50.000	50.000 —	7.608 75	7.608 75	—
		744.750	744.750 —	373.116 40	372.116 40	1.000 —
	Section 34. — Police sanitaire du bétail.					
262	Traitements et indemnités des vétérinaires.	200.000	200.000 —	92.606 90	92.606 90	—
262bis	Indemnités des vétérinaires pour voyages et séjours ainsi que pour la mission en cas d'épizooties etc.	400.000	400.000 —	190.712 43	190.712 43	—
263	Police sanitaire du bétail. — Traitements et indemnités fixes	162.900	162.900 —	162.900	162.900	—
264	Id. —Frais d'exécution de la loi du 29 juillet 1912 sur la Police sanitaire du bétail. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	1.000.000	1.000.000 —	564.472 42	564.472 42	—
265	Frais de l'inspection des viandes	270.000	270.000 —	83.697 88	83.697 88	—
266	Lutte contre la tuberculose bovine, entre- prise par les sociétés d'élevage, les coopé- ratives de laiteries etc.	50.000	50.000 —	8.000 —	8.000 —	—
267	Cotisation du Grand-Duché à l'Office Inter- national des épizooties	3.000	3.000 —	3.000 —	3.000 —	—
268	Office des assurances-bétail	500.000	500.000 —	104.377 85	104.377 85	—
268bis	Achat de vaccins, toxines, sérum et désinfec- tants. — Installations sanitaires à la fron- tière	p ^r mém.	—	—	—	—
268ter	Subsides pour pertes de bétail essuyées à la suite de la fièvre charbonneuse et du typhus contagieux. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	p ^r mém.	—	—	—	—
268 ⁴	Secours du chef de perte ou d'abatage de bétail	1.000.000	1.000.000 —	195.150 —	195.150 —	—
		3.585.900	3.585.900 —	1.404.917 48	1.404.917 48	—
	Section 35. — Coopération et mutualité agricoles.					
269	Service de revision des associations et coopé- ratives agricoles. — Rémunération des employés.....	68.500	68.500 —	68.500 —	68.500 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
269bis	Frais de voyages et frais de bureau, y compris un restant de l'exercice précédent de 900 fr.	110.900	110.900 —	42.738 80	42.738 80	—
270	◊					
271	Organisation de concours beurriers, propagande en faveur du beurre et du lait de marque	p ^r mém.	—	—	—	—
272	Organisation et assainissement du marché du lait et des produits laitiers, soutien des prix, frais de la Commission spéciale.	95.000.000	95.000.000 —	83.952.426 —	83.952.426 —	—
273	Encouragements aux coopératives pour l'utilisation des fruits	p ^r mém.	—	—	—	—
274	Subsides aux sociétés de secours mutuels contre la perte du bétail et frais de réorganisation de ces mutualités	200.000	200.000	200.000	200.000	—
		95.379.400	95.379.400	84.263.664 80	84.263.664 80	
	Section 36. — Viticulture.					
275	Station viticole. — Traitements du personnel.	110.000	110.000	108.867 18	108.867 18	—
275bis	Id. — Frais de route, bibliothèque, voyages d'études, etc., indemnité du délégué du Gouvernement pour les affaires viticoles et de l'expéditionnaire afférent. — Office international du vin, marque nationale du vin, Caves coopératives de la Moselle y compris un restant de l'exercice précédent de 5000 fr.	55.000	55.000 —	8.840 60	8.840 60	—
275ter	Id. — Frais d'exploitation etc., y compris un restant de l'exercice précédent de 15.000 fr.	1.015.000	1.015.000 —	536.404 22	536.204 22	200 —
275 ⁴	Grosses réparations aux bâtiments et installations de la Station viticole, endommagés par des faits de guerre	p ^r mém.	—	—	—	—
276	Achat de plants greffés pour la reconstruction du vignoble	700.000	700.000 —	—	—	—
277	Secours à accorder aux vignerons pour la mise en état de leurs vignes restées sans soins depuis septembre 1944 et pour la reconstruction de celles ravagées par des faits de guerre.	1.500.000	1.500.000 —	—	—	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées
278	Améliorations viticoles. — Reconstruction de vignes phylloxérées par voie de syndicat, remembrement parcellaire	300.000	300.000 —	260.336 —	260.336 —	—
279	Construction de chemins d'exploitation et de rigoles dans les vignes	250.000	250.000 —	157.189 25	157.189 25	—
280	Encouragement aux caves coopératives viticoles	225.000	250.000 —	250.000 —	250.000 —	—
281	Encouragement aux syndicats pour la construction de maisons de stratification	30.000	30.000 —	—	—	—
282	Subsides divers dans l'intérêt de la Viticulture	300.000	275.000 —	—	—	—
283	Cotisation du Grand-Duché à l'Office international du vin	p ^r mém.	—	—	—	—
284	Phylloxéra. — Exécution de la Convention Phylloxérique internationale. — Travaux de lutte contre le phylloxéra. — Indemnités des surveillants locaux, y compris un restant d'exercice de 6000 fr.	26.000	26.000 —	21.000 —	21.000 —	—
285	Frais d'exécution de la loi du 24 juillet 1909 sur le régime des vins et boissons similaires ; traitement et indemnités des contrôleurs de vins	90.000	90.000 —	68.866 80	68.866 80	—
286	Frais de service du contrôle des vins et de la marque nationale du vin, y compris un restant de l'exercice précédent de 5000 fr.	95.000	95.000 —	75.878 05	75.878 05	—
		4.696.000	4.696.000 —	1.487.382 10	1.487.182 10	200 —
	Section 37. — Travail, Prévoyance sociale et Mines.					
287	Inspection du Travail. — Traitements ...	406.800	347.200 —	318.619 90	318.619 90	—
287bis	Id. — Rémunération des employés temporaires	106.300	106.300 —	105.655 51	105.655 51	—
287ter	Id. — Autres dépenses	188.600	188.600 —	77.577 45	77.577 45	—
288	Mines. — Traitements	309.500	208.700 —	147.785 —	147.785 —	—
288bis	Id. — Rémunération d'une employée temporaire	20.000	55.000 —	54.292 29	54.292 29	—
288ter	Id. — Indemnités, frais de bureau, loyer, chauffage, éclairage, dépenses imprévues	76.000	76.000 —	75.931 46	75.931 46	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
288 ⁴	Id. — Frais de route et de séjour.....	80.000	80.000 —	20.521 80	26.521 80	—
289	Id. — Cadastre du terrain minier de la zone concessible ; rectification de l'abornement; dépenses diverses et imprévues; opérations géodésiques	1.600	1.600 —	—	—	—
290	Id. — Propagande anti-accidents, primes pour actes de courage et de dévouement	32.000	32.000 —	—	—	—
291	Office National du Travail. — Traitements	343.000	418.000 —	416.452 80	416.452 80	—
291bis	Id. — Rémunération des employés temporaires	1.784.000	1.784.000 —	1.779.168 08	1.779.168 08	—
291ter	Id. — Autres dépenses	785.800	745.800 —	585.073 52	585.038 52	35
292	Assurances ouvrières. — Frais d'administration des caisses régionales de maladie (Part de l'Etat 50%)	2.153.000	2.153.000 —	2.153.000 —	2.153.000 —	—
293	Inspection des Institutions sociales. — Traitements et indemnités	405.400	455.000 —	454.955 59	454.955 59	—
293bis	Id. — Rémunération d'un employé temporaire	35.000	35.000 —	34.158 11	34.158 11	—
293ter	Id. — Autres dépenses.....	110.000	110.000 —	71.176 83	71.176 83	—
294	Office des Assurances sociales. — Traitements et indemnités du personnel des trois sections de l'Office des Assurances sociales (Part de l'Etat 50%)	2.705.000	2.705.000 —	2.705.000 —	2.705.000 —	—
295	Id. — Autres dépenses (Part de l'Etat) .	40.000.000	40.000.000 —	39.933.308 66	39.933.308 66	—
295bis	Etudes des questions sociales, enquêtes, conférences, congrès, cours à l'étranger, dépenses diverses. — Etudes concernant le placement et l'orientation de la main d'oeuvre pour la reconstruction des régions dévastées. — Rééducation professionnelle de la main-d'oeuvre en vue des travaux de reconstruction. — Réadaptation professionnelle des invalides de guerre et des rapatriés. — Dépenses occasionnées par le fonctionnement du Conseil National des loisirs	229.000	229.000 —	173.810 89	173.810 89	—
295ter	Dépenses occasionnées par le fonctionnement de la Conférence Nationale du Travail..	291.000	291.000 —	126.881 76	126.881 76	—
295 ⁴	Office National de Conciliation. — Traitements	190.000	125.000 —	121.137 —	121.137 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liq- uations non payées.
295 ⁵	Id. — Autres dépenses, y compris la régularisation d'une ordonnance provisoire se rapportant à l'exercice 1944 de fr. 45.90	49.050	49.050 —	10.995 35	10.995 35	—
295 ⁶	Assurances sociales. — Paiement de rentes dues à des créditeurs luxembourgeois par un établissement étranger, y compris un restant d'exercice de 1944 de 114.000 francs (Crédit non limitatif)	185.000	185.000 —	1.066.371 25	1.066.371 25	—
296	Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. — Indemnités du personnel	223.200	324.000 —	323.932 87	323.932 87	—
296bis	Id. — Autres dépenses	25.000	30.000 —	20.750 45	26.750 45	—
297	Participation aux frais occasionnés par les examens d'apprentissage et le brevet de maîtrise, y compris les subsides pour l'organisation de cours préparatoires à ces examens.	75.000	75.000 —	—	—	—
297bis	Part contributive de l'Etat dans les frais d'organisation des élections quadriennales pour les Chambres professionnelles	30.000	30.000 —	—	—	—
297ter	Assurance-maladie et de retraite des ouvriers mineurs (Knappschaftskasse). — Part de l'Etat dans les rentes, y compris un restant de l'exercice 1944 de frs. 2.732.000	14.884.000	14.884.000 —	14.884.000 —	14.884.000 —	—
297 ⁴	Id. — Autres dépenses (Part de l'Etat), y compris un restant de l'exercice 1944 de francs 98.000	617.000	617.000 —	613.289 97	613.289 97	—
298	Caisse de pension des employés privés. — Traitements et indemnités du personnel (Part de l'Etat: 50%)	265.000	258.000 —	257.988 10	257.988 10	—
298bis	Id. — Rémunération des employés temporaires (Part de l'Etat : 50%)	27.000	37.000 —	30.448 45	36.448 45	—
298ter	Id. — Autres dépenses (Part de l'Etat : 50%)	99.000	96.000 —	67.190 52	67.190 52	—
298 ⁴	Id. — Part de l'Etat dans les pensions .	400.000	400.000 —	168.170 —	168.170 —	—
299	Secours aux sans-travail. — Allocations aux chômeurs. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	3.000.000	3.000.000 —	4.000.273 —	4.000.273 —	—
300	Versements à effectuer par l'Etat aux caisses de maladie et à l'établissement d'assurance contre la vieillesse et l'invalidité à titre de cotisations du chef de l'assurance sociale continuée de chômeurs involontaires et indigents. (Crédit non limitatif)	52.000	52.000 —	—	—	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés,	Liqui- dations non payées.
301	Subventions de l'Etat aux ouvriers agricoles de nationalité luxembourgeoise dans le but d'obvier à la pénurie de la main-d'œuvre agricole. (Arrêté grand-ducal du 21 février 1945 portant réglementation de la main-d'œuvre agricole)	2.000.000	2.000.000 —	—	—	—
301bis	Remboursement de salaires avancés par les exploitants de minières resp. les sociétés industrielles et métallurgiques à des miliciens pendant les mois d'octobre et novembre 1944 (Part de l'Etat)	3.000.000	3.000.000 —	121.962 39	121.962 39	—
Section 38. — Logements.		75.183.250	75.183.250 —	70.937.879 —	70.937.844 —	35 —
302	Service des Habitations à bon marché. — Traitements et indemnités du personnel	406.400	406.400 —	406.400 —	406.400 —	—
302bis	Id. — Frais de bureau, de voyages et autres	50.000	18.734 25	—	—	—
303	Id. — Fonds des Habitations à bon marché	p ^r mém.	—	—	—	—
303bis	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du Service des Habitations à bon marché et du Crédit foncier.	200.000	200.000 —	—	—	—
304	Service des Logements populaires. — Traitements du personnel	179.200	197.471 90	197.471 90	197.471 90	—
304bis	Id. — Traitements des employés temporaires	366.800	413.390 —	413.390 —	413.390 —	—
304ter	Id. — Indemnités spéciales, loyer, chauffage, éclairage, frais de bureau, frais de voyages, etc., y compris un restant de l'exercice antérieur de 11.500 fr.	64.300	77.293 85	77.293 85	77.293 85	—
305	Subsides éventuels au profit des emprunteurs en détresse du Service des Logements populaires et de la Section des prêts d'assainissement	150.000	103.410 —	56.100 —	56.100 —	—
306	◊					
307	Assainissement de certaines créances privilégiées et hypothécaires. — Participation éventuelle de l'Etat au paiement des annuités, conformément à l'art. 1 ^{er} de la loi du 17 août 1935, y compris les frais d'administration incombant à l'Etat ...	150.000	150.000 —	149.549 40	149 549 40	—
308	◊	1.566.700	1.566.700 —	1.300.205 15	1.300.205 15	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Section 39. - Mutualités.					
309	Subsides aux sociétés de secours mutuels, frais de service de la Commission supé- rieure	100.000	100.000 —	99.707 60	99.667 60	40 —
310	◊	100.000	100.000 —	99.707 60	99.667 60	40 —
	Section 40. — Commerce, Industrie, Métiers. — Tourisme.					
	A. — Commerce, Industrie, Métiers.					
311	Subsides en faveur du Commerce, de l'In- dustrie et des Métiers, y compris les sub- sides pour études professionnelles (arti- sans, commerçants, ouvriers)	p ^r mém.	—	—	—	—
311bis	Frais résultant de la participation du Grand- Duché à des expositions, foires et congrès. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	p ^r mém.	—	—	—	—
312	Frais d'exécution de la loi sur le registre aux firmes	10.000	10.000 —	2.543 —	2.543 —	—
313	◊					
	B. Tourisme.					
314	Développement du Tourisme (dépenses générales) y compris les frais de fonction- nement du Conseil central du tourisme	20.000	20.000 —	—	—	—
315	◊					
316	Subside à l'Office du Tourisme	150.000	150.000 —	150.000 —	150.000 —	—
316bis	Subsides aux Syndicats d'initiative et aux Sociétés d'Embellissement	200.000	200.000 —	200.000 —	200.000 —	—
317	◊					
		380.000	380.000 —	352.543 —	352.543 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	Section 41. — Enseignement professionnel.					
318	Ecoles d'artisans. — Traitements et indemnités fixes (Crédit non limitatif)	1.437.300	1.437.300 —	1.512.829 01	1.512.829 01	—
318bis	Id. — Rémunération des employés temporaires	452.200	497.200 —	495.197 29	495.197 29	—
318ter	Id. — Indemnités diverses	16.200	30.200 —	25.042 24	25.042 24	—
318 ⁴	Id. — Acquisition d'outillage pour les ateliers, alimentation des collections et dépenses diverses	235.600	245.600 —	244.356 45	244.356 45	—
319	Id. — Frais du service intérieur	44.600	56.700 —	56.683 95	56.683 95	—
320	Id. — Autres frais du service intérieur	387.000	387.000 —	383.973 31	383.973 31	—
321	Id. — Bourses pour les élèves indigents	120.000	20.922 16	19.800 —	19.800 —	—
321bis	Id. — Bourses de voyages au profit du personnel enseignant et des élèves	5.000	5.000 —	3.659 20	3.659 20	—
322	Id. — Assurance du personnel et des élèves contre les accidents du travail et la responsabilité civile. — Dépenses dans l'intérêt de l'hygiène scolaire	54.200	54.200 —	24.793 50	24.793 50	—
322bis	Id. — Cours du soir et cours professionnels pour adultes à l'école d'artisans de l'Etat à Luxembourg	102.500	102.500 —	100.852 93	100.852 03	—
322ter	Id. — Achats de nouvelles machines-outils.	165.000	165.000 —	156.828 50	156.828 50	—
322 ⁴	Id. — Nouveaux cours professionnels pour ouvriers du bâtiment, tailleurs de pierre, ouvriers en béton-armé, charpentiers etc.	75.000	75.100 —	75.036 90	75.036 90	—
323	Ecole professionnelle de l'Etat à Esch-s.-Alz. — Traitements et indemnités fixes (Part de l'Etat) (Crédit non limitatif)	308.000	308.000 —	247.360 37	247.360 37	—
323bis	Id. — Employés temporaires	87.900	78.150 —	78.116 05	78.116 05	—
323ter	Id. — Autres dépenses (Part de l'Etat).	47.900	84.350 —	84.303 93	84.303 93	—
324	Ecoles des Mines et cours techniques pour adultes, y compris les subsides pour élèves nécessiteux fréquentant ces cours et écoles	112.000	67.000 —	41.638 05	41.638 05	—
325	Cours-conférences organisés par l'Etat, avec la collaboration des Unions des classes moyennes dans l'intérêt de l'éducation professionnelle du commerce et de l'industrie	20.000	18.000 —	66 80	66 80	—

Articles	L I B E L L É.	Crédits pour 1945	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
325bis	Cours de rattrapage préparatoires à l'examen de fin d'apprentissage	60.000	60.000 —	48.400 —	48.400 —	—
326	Cours professionnels pour jeunes filles organisés par l'Etat (indemnités fixes)	252.300	260.477 84	260.477 84	260.477 84	—
326bis	Id. — Autres dépenses	150.000	150.000 —	104.120 30	104.120 30	—
327	Ecoles professionnelles et ménagères et cours spéciaux pour jeunes filles, y compris les subsides pour les élèves nécessiteuses fréquentant ces cours et écoles, les subsides pour études ménagères à l'étranger, ainsi que les subsides à accorder dans l'intérêt des jeunes filles de la classe ouvrière désireuses de se perfectionner dans la coupe	100.000	100.000 —	54.000 —	54.000 —	—
327bis	Restitution aux Villes de Luxembourg et d'Esch-sur-Alzette des sommes avancées pour émoluments restés en souffrance en 1944 du personnel des écoles professionnelles et ménagères créées par l'occupant	37.800	37.800 —	35.707 55	35.707 55	—
328	Bibliothèques professionnelles, y compris un restant de l'exercice antérieur de 1.890 fr.	11.890	41.890 —	40.982 35	40.982 35	—
328bis	Bibliothèques professionnelles du plat pays	3.000	3.000 —	—	—	—
329	Dépenses occasionnées par l'étude des questions concernant l'enseignement professionnel en général	4.000	4.000 —	—	—	—
		4.289.390	4.289.390 —	4.094.225 62	4.094.225 62	—
	Section 42. — Enseignement secondaire.					
330	Lycées classiques, lycées de garçons et lycées de jeunes filles. — Traitements. (Crédit non limitatif)	12.720.000	12.720.000 —	14.267.045 25	14.267.045 25	—
330bis	Id. — Rémunération des employés temporaires	275.000	175.000 —	165.474 13	165.474 23	—
330ter	Id. — Indemnités diverses	310.001	410.000 —	409.543 83	409.543 83	—
330 ⁴	Id. — Matériel et dépenses diverses concernant l'enseignement secondaire	818.000	848.000 —	831.580 09	831.580 09	—
330 ⁵	Id. — Location de salles de classe pendant l'occupation des bâtiments scolaires par les troupes	140.000	100.000 —	68.018 75	68.018 75	—
330 ⁶	Service des médecins scolaires aux établissements d'enseignement secondaire et normal	30.000	30.000 —	—	—	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
330 ⁷	Frais des sections sportives des établissements d'enseignement moyen et normal	20.000	20.000 —	20.000	20.000	—
331	Frais de publication de manuels scolaires et d'autres ouvrages édités par le Département de l'Éducation nationale	80.000	80.000 —	74.456 75	74.456 75	—
332	Bourses pour les élèves les mieux doués des établissements d'enseignement secondaire	350.000	350.000 —	296.017 80	292.647 80	3.370 —
333	Prêts remboursables pour études universitaires ou pédagogiques. — Bourses classiques (non remboursables)	450.000	358.900 —	276.500 —	271.500 —	5.000 —
334	Encouragements aux études industrielles, professionnelles et artistiques à des écoles spéciales de l'étranger. — Prêts remboursables	250.000	250.000 —	211.000 —	211.000 —	—
334 ^{bis}	Frais de location de six chambres à la Fondation Biermans-Lapôtre à Paris	27.000	27.000 —	5.249 —	5.249 —	—
334 ^{ter}	Organisation d'un centre de documentation universitaire. — Frais de première installation	25.000	25.000 —	—	—	—
335	Dépenses diverses résultant de l'exécution des accords intellectuels conclus entre le Luxembourg et la France resp. la Belgique et du service de la documentation pédagogique internationale	6.000	6.000 —	—	—	—
335 ^{bis}	Part contributive du Grand-Duché dans les frais de l'Institut international de coopération intellectuelle	5.500	5.500 —	—	—	—
335 ^{ter}	Part contributive du Grand-Duché dans les frais du Comité International des Sciences historiques	1.350	1.350 —	—	—	—
336	Bibliothèque Nationale. — Traitements ...	51.070	82.170 —	82.096 —	82.096 —	—
336 ^{bis}	Id. — Rémunération des employés temporaires	190.500	230.500 —	229.818 45	229.818 45	—
336 ^{ter}	Id. — Alimentation, reliures et dépenses diverses, y compris les salaires d'ouvriers	200.000	284.584 40	284.526 11	284.526 11	—
336 ⁴	Id. — Frais de chauffage	60.000	5.415 60	5.415 60	5.415 60	—
336 ⁵	Commission du Livre. — Indemnité des employés temporaires	139.000	147.200 —	147.175 60	147.175 60	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
336 ⁶	Id. — Salaires d'ouvriers et dépenses diverses, y compris un restant de 1944 de 14.600 fr.	174.600	166.400 —	122.044 27	122.038 11	6 16
337	Honoraires des membres de jurys et des commissions d'examen et autres frais y relatifs. (Crédit non limitatif)	325.000	325.000 —	654.461 75	654.461 75	—
		16.648.020	16.648.020 —	18.150.423 38	18.142.047 22	8.376 16
	Section 43. — Enseignement primaire.					
338	Inspecteur principal et inspecteurs d'arrondissement — Traitements. (Crédit non limitatif)	512.600	512.600 —	228.608 05	228.608 05	—
339	Commission d'instruction. — Inspecteurs d'écoles. Indemnités, frais de voyage et de bureau, achat de livres et de matériel d'enseignement et dépenses diverses concernant l'enseignement primaire	200.000	174.375 —	96.006 37	96.006 37	—
339 ^{bis}	Office du film scolaire. — Rémunération du personnel	20.000	23.000 —	22.862 80	22.862 80	—
339 ^{ter}	Office du film scolaire. — Matériel et dépenses diverses.....	100.000	97.000 —	71.342 02	71.342 02	—
340	Bibliothèque pédagogique. — Alimentation, reliures et dépenses diverses.....	15.000	15.000 —	—	—	—
341	Traitements du personnel enseignant des écoles primaires et primaires supérieures	38.558.500	38.558.500 —	38.558.500 —	38.558.500 —	—
341 ^{bis}	Rémunération d'employés temporaires des ci-devant « Hauptschulen».....	—	—	—	—	—
341 ^{ter}	Stage pédagogique des candidats-instituteurs non placés. — Indemnités et dépenses diverses.....	140.000	114.000 —	37.840 —	37.840 —	—
342	Primes de brevet des instituteurs et institutrices. (Sans distinction d'exercice) ..	112.000	90.000 —	82.847 74	82.773 60	74 14
343	Subsides dans l'intérêt du remplacement pour cause de maladie de membres du personnel enseignant.....	250.000	600.000 —	599.525 74	599.525 74	—
343 ^{bis}	Part de l'Etat dans les indemnités des remplaçants d'instituteurs suspendus pour des raisons politiques et du personnel chargé de la direction d'écoles vacantes. (Crédit non limitatif)	1.475.000	1.475.000 —	1.338.790 48	1.338.790 48	—

Articles	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
344	Subsides dans l'intérêt d'études et de voyages pédagogiques; cours de perfectionnement pour le personnel enseignant	100.000	130.625 —	130.431 15	130.431 15	—
345	Subsides aux communes en faveur des cours postsecondaires	387.000	25.500 —	24.641 53	24.641 53	—
346	Subsides en faveur d'écoles d'adultes et frais d'inspection de ces écoles et des cours postsecondaires. — Subsides aux communes en faveur de cours spéciaux donnés aux écoles primaires supérieures par des personnes étrangères au personnel enseignant	55.000	19.900 —	9.378 —	9.378 —	—
347	Subsides dans l'intérêt de l'éducation physique et du scoutisme	80.000	92.000 —	86.750 —	86.750 —	—
347bis	Voyages scolaires dans le pays et à l'étranger dans l'intérêt de l'éducation patriotique	20.000	20.000 —	—	—	—
348	Ecoles normales. — Traitements. (Crédit non limitatif)	533.200	533.200 —	554.437 61	554.437 61	—
348bis	Id. — Rémunération des employés temporaires	105.000	105.000 —	—	—	—
348ter	Id. — Indemnités variables, matériel et dépenses diverses	95.000	107.100 —	107.056 95	107.056 95	—
349	Bourses d'études aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices	25.600	25.600 —	25.600 —	25.600 —	—
349bis	Subsides aux élèves-instituteurs et aux élèves-institutrices qui fréquentent les écoles normales	50.000	50.000 —	50.000 —	50.000 —	—
350	Institut des sourds-muets. — Traitements .	119.640	134.640 —	131.389 20	131.389 20	—
350bis	Id. — Indemnités et subsides pour cours aux enfants bègues, entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves sourds-muets	110.000	110.000 —	70.934 97	70.934 97	—
351	Etablissement d'aveugles. — Traitements .	93.800	113.800 —	113.271 58	113.271 58	—
351bis	Id. — Indemnités variables, entretien des élèves, habillement, matériel de classe, dépenses diverses et subsides à des élèves aveugles	220.000	228.500 —	228.300 05	228.300 05	—
352	Subsides et dépenses de surveillance dans l'intérêt du placement de personnes arriérées à l'établissement de Betzdorf	1.200.000	1.222.000 —	1.221.972 47	1.221.972 47	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liq- dations non payées.
352bis	Subside à la Société de l'Art à l'Ecole....	10.000	10.000 —	—	—	—
		44.587.340	44.587.340 —	43.790.486 71	43.790.412 57	74 14
	Section 44. — Arts et Sciences.					
353	Encouragements aux arts, aux sciences et aux productions littéraires, artistiques et scientifiques	140.000	140.000 —	139.562 80	139.562 80	—
354	Part de l'Etat dans les frais d'organisation de concerts publics et d'autres manifesta- tions artistiques	25.000	25.000 —	10.000 —	10.000 —	—
355	Musée. — Rémunération du personnel....	208.800	228.800 —	228.766 65	228.766 65	—
355bis	Id. — Frais d'entretien des collections du Musée d'histoire naturelle	60.000	85.000 —	84.029 54	84.029 54	—
355ter	Id. — Aménagement et frais d'entretien et de conservation des collections du Musée archéologique et du Musée folklorique..	50.000	65.000 —	62.311 85	62.311 85	—
356	Acquisition d'oeuvres d'art et de collections historiques, artistiques et scientifiques..	100.000	100.000 —	63.600 30	63.600 30	—
357	Loyer des locaux pour l'installation des collections tant de l'Etat que des sociétés	pr mém.	—	—	—	—
358	Conservatoire de musique de Luxembourg.	40.000	40.000 —	40.000 —	40.000 —	—
358bis	Subside éventuel au théâtre de la Ville de Luxembourg	20.000	20.000 —	—	—	—
358ter	Réorganisation du théâtre populaire. — Indemnités et dépenses diverses	15.000	15.000 —	12.033 —	12.033 —	—
359	Entretien des Monuments historiques	500.000	440.000 —	173.001 11	173.001 11	—
359bis	Service des fouilles	20.000	20.000 —	19.997 20	19.997 20	—
		1.178.800	1.178.800 —	833.302 45	833.302 45	—
	Section 45. — Etablissements de déten- tion du pays.					
360	Administration centrale des Etablissements de détention du pays. — Indemnités et dépenses diverses	15.000	15.000 —	5.305 40	5.305 40	—
361	Traitements	946.000	946.000 —	890.465 35	890.465 35	—
361bis	Indemnités des employés temporaires....	324.600	324.600 —	324.600 —	324.600 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
361 ^{ter}	Salaires des aides de garde et agents de la Milice engagés temporairement près les divers établissements de détention du pays	6.196.200	6.196.200 —	6.187.565 30	6.182.405 45	5.159 85
362	Traitements en vertu de la loi du 22 mars 1928 et indemnités en vertu de celle du 4 mai 1899	762.500	762.500 —	762.500 —	762.500 —	—
363	Indemnités diverses	363.530	403.530 —	399.401 20	399.370 65	30 55
364	Entretien des détenus et des internés, courant électrique, lumière, force motrice, menues réparations des bâtiments et du mobilier, menues dépenses de ménage, frais généraux etc., enseignement et réadaptation sociale, traitement médical du personnel, des détenus et des internés dans les divers établissements de détention du pays	16.949.000	16.949.000 —	16.142.181 98	16.140.781 68	1.400 30
364 ^{bis}	Frais d'hospitalisation, de clinique etc., des internés et des détenus qui pour cause de maladie doivent être transportés dans une clinique, la Maternité ou un autre établissement d'hospitalisation et qui ne sont à même de porter les frais en résultant	150.000	275.000 —	264.565 72	264.355 72	210 —
365	Dépenses relatives au travail des détenus dans les divers établissements de détention du pays	2.516.000	2.296.000 —	513.757 46	513.757 46	—
366	Frais de bureau des différents établissements de détention du pays.....	60.000	115.000 —	104.928 12	104.928 12	—
367	Loyers des différents établissements.....	25.000	25.000 —	22.850 —	22.850 —	—
368	◊	28.307.830	28.307.830 —	25.618.120 53	25.611.319 83	6.800 70
	Section 46. — Maison de santé d'Ettelbruck, Hospice du Rham.					
	A. — Maison de santé d'Ettelbruck.					
369	Traitements et émoluments fixes	949.000	944.865 62	891.834 46	891.834 46	—
370	Indemnité du personnel attaché à l'établissement en vertu de l'art. 3 de la loi du 16 août 1923. (Crédit non susceptible de transfert)	2.014.000	2.014.000 —	2.014.000 —	2.014.000 —	—
370 ^{bis}	Indemnités de logement; uniformes; indemnité de l'aumônier; frais de contrôle	43.000	7.074 —	7.074 —	7.074 —	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
371	Maison de santé. — Entretien des pensionnaires, y compris ceux placés à la section neurologique, éclairage, mobilier, entretien du pare et des plantations, travail thérapeutique des malades, bibliothèque, laboratoire, formation professionnelle, menues dépenses	2.785.000	2.596.710 03	2.595.910 03	2.595.910 03	—
B. — Hospice du Rham.						
372	Traitements	406.000	406.000 —	406.000 —	406.000 —	—
373	Indemnités fixes	370.000	370.000 —	370.000 —	370.000 —	—
374	Indemnités diverses	474.000	468.633 —	468.633 —	468.633 —	—
375	Entretien des pensionnaires, éclairage, mobilier, enterrements, entretien des promenades et des plantations, aménagement d'une plaine de jeu avec préau couvert, d'une salle de gymnastique ainsi que d'une salle de bains avec douches; denrées pour le cours de cuisine scolaire, etc., traitement médical du personnel, frais résultant d'études aux écoles professionnelles, de la mise en apprentissage des pupilles et de la surveillance des enfants placés : transports et frais de route	3.237.500	3.462.500 —	3.457.237 08	3.457.237 08	—
376	Matériel d'école, y compris les frais de plusieurs excursions de la population. — Musée et bibliothèques scolaires, imprimés etc.	30.000	38.717 35	38.717 35	38.717 35	—
		10.308.500	10.308.500 —	10.249.405 92	10.249.405 92	—
Section 47. — Assistance sociale.						
377	Subsides pour les oeuvres de bienfaisance et de solidarité sociale. (Crédit non limitatif	35.000	35.000 —	626.392 70	626.392 70	—
378	❖					
378bis	Entretien des enfants indigents à la colonie thermale de Mondorf-les-Bains ou ailleurs; acquisition d'objets de literie pour la colonie thermale	4.000	1.476 05	—	—	—
379	Secours du chef des pertes essuyées par suite d'accidents ou d'événements imprévus; secours particuliers, secours urgents et secours de route. — Subventions diverses. — Subsides permanents à des personnes n'ayant pas droit à une pension. — Se-					

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
	cours extraordinaires et suppléments de rente aux crédientiers des assurances sociales. — Aide aux familles nombreuses. (Crédit non limitatif)	900.000	900.000 —	790.702 50	788.802 50	1.900 —
380	Part contributive de l'Etat dans les frais d'entretien de diverses catégories d'indi- gents indigènes exposés tant dans le pays qu'à l'étranger. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	2.560.000	2.560.000 —	798.760 15	798.760 15	—
381	Remboursement de frais tombant à charge de l'Etat du chef de l'entretien d'indigents étrangers et d'indigents indigènes dont le domicile de secours n'a pu être déterminé. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)	592.000	592.000 —	494.732 34	494.732 34	—
382	Remboursement de secours avancés à des Luxembourgeois en pays étrangers. — Subsides à des sociétés de bienfaisance à l'étranger, y compris un restant d'exer- cices antérieures	80.000	82.523 95	82.523 95	82.523 95	—
383	Assistance sociale. — Fournitures d'ou- vrages, de brochures, d'imprimés, réor- ganisation, frais d'études et dépenses diverses	2.000	2.000 —	—	—	—
		4.173.000	4.173.000 —	2.793.111 64	2.791.211 64	1.900 —
	Section 48.					
384	Récompenses pour actes de dévouement ..	10.000	10.000 —	—	—	—
		10.000	10.000 —	—	—	—
	Section 49. — Police générale et administrative.					
385	Gratifications aux fonctionnaires et agents de la police générale, spéciale et locale. (Loi du 22 décembre 1923) (Crédit non limitatif)	550.000	550.000 —	—	—	—
386	Crédit dans l'intérêt du patronage des con- damnés libérés et des enfants moralement abandonnés. (Crédit non limitatif)	15.000	15.000 —	2.000 —	2.000 —	—
387	Subsides et dépenses diverses pour la des- truction des animaux nuisibles (Crédit non limitatif)	15.000 —	15.000	—	—	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
388	Versement au fonds spécial créé par l'art. 13 de la loi du 20 juillet 1925 sur l'amodiation de la chasse, du droit supplémentaire perçu sur les permis de chasse. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	p ^r mém.	—	—	—	—
389	Intervention de l'Etat dans le paiement des dégâts causés par le sanglier. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice).	1.000	1.000 —	52.085 74	52.085 74	—
390	Exécution de la loi sur la pêche, repeuplement des eaux. — Surveillance de la pisciculture de l'Etat. — Dépenses diverses.	p ^r mém.	—	—	—	—
390bis	Dépenses résultant des travaux de délimitation locale des districts de pêche, en exécution de la nouvelle loi sur la pêche	p ^r mém.	—	—	—	—
390ter	Dépenses résultant de travaux de délimitation locale des lots de chasse	p ^r mém.	—	—	—	—
391	◆					
392	Gratifications aux agents et préposés forestiers chargés de la surveillance de la pêche	20.000	20.000 —	19.950 —	19.950 —	—
393	Etablissements dangereux, insalubres et incommodes. — Instruction des demandes en autorisation ; surveillance	6.000	6.000 —	—	—	—
394	◆					
395	Frais résultant de la surveillance du commerce par colportage et de la délivrance des permis de colportage	15.000	15.000 —	—	—	—
		622.000	622.000 —	74.035 74	74.035 74	—
	Section 50.					
396	Dépenses imprévues	100.000	100.000 —	45.000 —	45.000 —	—
396bis	Id. — Restant de l'exercice 1944. Régularisation d'avances faites en 1944	150.000	150.000 —	150.000 —	150.000 —	—
397	Banque Internationale. — Traitement du Commissaire du Gouvernement	103.000	103.000 —	103.000 —	103.000 —	—
398	Office des Imprimés et du Matériel de bureau de l'Etat. — Fournitures de matériel de bureau aux administrations et services publics de l'Etat	250.000	249.750 —	249.090 22	249.090 22	—
399	Id. — Traitement et indemnités du personnel	144.250	144.450 —	144.443 81	144.443 81	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
399bis	Id. — Indemnités spéciales et frais de nettoyage	10.000	10.050 —	10.040 99	10.040 99	
400	Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte : Répartition du profit net des suppléments perçus sur les émissions de timbres spéciaux ainsi que sur les télégrammes de philanthropie. (Crédit non limitatif) (V. Budget des recettes Art. 48bis).....	17.800.000	17.800.000 —	17.699.228 90	17.699.228 90	—
400bis	Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte : Part de l'Etat dans les frais d'administration	150.000	150.000 —	—	—	—
400ter	Oeuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte. — Dons de l'étranger (Crédit non limitatif). (V. l'art. 75 du budget des recettes)	7.700	7.700 —	178.916 75	178.916 75	—
		18.714.950	18.714.950 —	18.579.720 67	18.579.720 67	—
	Section 51. — Dépenses extraordinaires à couvrir moyennant les recettes provenant de l'émission d'emprunts. (Crédits non susceptibles de transferts.)					
401	◊					
402	◊					
403	Agrandissement de la maison de santé d'Ettelbruck	p ^r mém.	—	—	—	—
403bis-	◊					
403 ⁵						
403 ⁶	Gymnase d'Echternach. — Parachèvement des travaux d'aménagement	p ^r mém.	—	—	—	—
403 ⁷	Gymnase de Diekirch. — Parachèvement des travaux d'aménagement	p ^r mém.	—	—	—	—
403 ⁸	Maison de santé d'Ettelbruck. — Construction d'une chapelle, d'une salle des fêtes, d'une clinique dentaire. — Aménagements supplémentaires	p ^r mém.	—	—	—	—
403 ⁹	Ecole industrielle et commerciale à Luxembourg. — Aménagement d'une salle des fêtes et exécution de divers autres travaux d'aménagement	p ^r mém.	—	—	—	—

Articles.	LIBELLÉ.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées.
403 ¹⁰	Hospice du Rham à Luxembourg. — Travaux de modernisation	p ^r mém.	—	—	—	—
403 ¹¹	◇					
403 ¹²	◇	p ^r mém.	—	—	—	—
	<p style="text-align: center;">Section 52. — Reports d'exercices précédents.</p> <p>(Crédits non susceptibles de transferts.)</p>					
404	Dépenses du Gouvernement à l'étranger, du 10 mai 1940 jusqu'à son retour au pays. (Crédit non limitatif)	34.000.000	34.000.000 —	52.962.403 36	52.962.403 36	—
	Les arrangements concernant ces avances contiennent une clause-or, ce qui a pour conséquence que le montant de 34 millions de Fr. doit être adapté au taux de dévaluation du franc belge.					
	<p style="text-align: center;">Section 53. — Dommages de guerre.</p>					
405	Indemnités du personnel du Commissariat aux dommages de guerre	600.000	600.000 —	345.353 65	345.353 65	—
406	Indemnités du personnel de l'Office des dommages de guerre	1.200.000	1.198.500 —	1.198.500 —	1.192.208 —	6.292 —
407	Frais de bureau, loyer, entretien et nettoyage des locaux de service, y compris un restant de l'exercice 1944 de 3.100 fr.	153.100	154.600 —	154.306 51	154.276 21	30 30
408	Crédits mis à la disposition de l'Office des dommages de guerre pour mesures urgentes. (Crédit non limitatif)	150.000.000	150.000.000 —	960.020.000 —	960.020.000 —	—
409	Crédits mis à la disposition du Commissariat général à la Reconstruction pour mesures urgentes. (Crédit non limitatif)	150.000.000	150.000.000 —	2.910.429 50	2.900.139 80	10.289 70
		301.953.100	301.953.100 —	964.628.589 66	964.611.977 66	16.612 —
	<p style="text-align: center;">Section 54. — Commissariat général à la Reconstruction.</p>					
410	Traitements et indemnités du personnel .	1.361.000	1.361.000 —	1.275.560 70	1.275.560 70	—
411	Indemnités : commissaires spéciaux	500.000	500.000 —	438.292 68	438.292 68	—
412	Frais de route et de séjour	100.000	100.000 —	97.780 95	97.780 95	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
413	Frais de bureau, imprimés etc.....	300.000	385.000 —	384.998 90	384.998 90	—
414	Frais de location	p ^f mém.	—	—	—	—
415	Dépenses diverses. — Imprévus	100.000	15.000 —	13.546 45	13.546 45	—
		2.361.000	2.361.000 —	2.210.179 68	2.210.179 68	—
	Section 55. — Rapatriement et évacuation.					
416	Commissariat au Rapatriement. — Indem- nités du personnel	1.200.000	1.200.000 —	968.200 06	963.612 41	4.587 65
417	Id. — Frais de bureau. Loyer, entretien et nettoyage des locaux. Divers	50.000	50.000 —	6.789 21	6.789 21	—
418	Id. — Frais de rapatriement. (Crédit non limitatif et sans distinction d'exercice)..	2.000.000	2.000.000 —	13.078.560 96	13.078.560 96	—
418 ^{bis}	Remboursement aux communes de la moitié des subventions aux ménages dont le sou- tien faisait partie des armées ennemies ou dont le soutien était détenu ou fugitif pour des raisons d'ordre patriotique, y compris un restant d'exercice de frs. 700.000. (Crédit non limitatif)	2.200.000	2.200.000 —	4.413.234 50	4.413.234 50	—
418 ^{ter}	Remboursement aux communes des alloca- tions aux évacués, y compris un restant d'exercice de frs. 3.000.000. (Crédit non limitatif) (v. l'art. 84 ⁴ des recettes.) ..	13.000.000	13.000.000 —	13.095.225 15	13.095.225 15	—
418 ⁴	Frais d'acquisition de conserves alimentaires destinées aux détenus et déportés luxem- bourgeois en Allemagne. (Restant d'exer- cice)	400.000	400.000 —	—	—	—
419	Id. — Crédit pour frais de pure administra- tion et des centres d'accueil de Pétange et d'Ettelbruck	—	—	—	—	—
		18.850.000	18.850.000 —	31.562.009 88	31.557.422 23	4.587 65
	Section 56. — Mission militaire luxem- bourgeoise.					
420	Mission militaire. — Traitements et indem- nités des membres et du personnel ...	1.255.000	1.255.000 —	1.112.163 25	1.112.163 25	—
421	Id. — Frais de route et de séjour.....	150.000	98.600 —	32.345 50	32.345 50	—
422	Id. — Frais de bureau, imprimés, matériel	35.000	25.000 —	19.894 65	19.894 65	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
422bis	Id. — Garage : Entretien des voitures etc.	250.000	231.400 —	231.371 20	228.521 20	2.850 —
423	Dépenses imprévues	50.000	130.000 —	122.196 —	122.196 —	—
		1.740.000	1.740.000 —	1.517.970 60	1.515.120 60	2.850 —
	Section 57. — Office du Contrôle des Communications.					
424	Contrôle des Communications. — Traitements et indemnités du personnel	2.416.000	2.416.000 —	1.633.899 70	1.633.899 70	—
425	Id. — Dépenses diverses et imprévues.	338.000	338.000 —	93.212 01	93.212 01	—
		2.754.000	2.754.000 —	1.727.111 71	1.727.111 71	—
	Section 58. — Ravitaillement et Affaires Economiques.					
426	Indemnités du personnel	9.130.900	9.130.900 —	8.842.332 12	8.842.019 32	312 80
427	Autres indemnités : femmes et hommes de charge	215.000	440.000 —	403.113 99	403.113 99	—
428	Dépenses diverses. — Matériel de bureau, téléphone, imprimés, annonces, électricité, etc.	1.000.000	1.000.000 —	307.686 01	307.686 01	—
429	Id. — Impression des cartes de ravitaillement	280.000	80.000 —	66.317 55	66.317 55	—
430	Id. — Loyers.	610.000	310.000 —	42.560 60	42.560 60	—
431	Id. — Combustibles	225.000	225.000 —	19.055 34	19.055 34	—
432	Id. — Transports effectués par l'office central du ravitaillement alimentaire, section: blés et farines	40.000	40.000 —	—	—	—
433	Id. — Frais de route et de séjour.	490.000	865.000 —	802.199 93	802.199 93	—
434	Id. — Essences, huiles et réparation des autos de service	190.000	190.000 —	80.084 72	80.084 72	—
435	Subvention à diverses branches de production	p ^r mém.	—	—	—	—
436	Dépenses imprévues	200.000	100.000 —	57.279 12	57.279 12	—
		12.380.900	12.380.900 —	10.620.629 38	10.620.316 58	312 80
	Section 59. — Office des Séquestres.					
437	◇					

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liquidations non payées
	Section 60. — Institut du Change.					
438	Indemnités du personnel auxiliaire	50.000	50.000 —	46.526 42	46.526 42	—
438bis	Divers frais d'administration, y compris un restant d'exercice antérieur de 2.750 frs.	27.750	27.750 —	27.034 55	27.034 55	—
		77.750	77.750 —	73.560 97	73.560 97	—
	Section 61. — Aide Mutuelle Interalliée.					
439	◊					
	Section 62. — Imprévus.					
440	Traitements, indemnités, et salaires des fonctionnaires, employés et ouvriers de l'Etat : Adaptation au coût de la vie. (Crédit non limitatif)	28.000.000	28.000.000 —	28.225.827 23	28.225.827 23	—
440bis	Traitements et indemnités des cheminots : Adaptation au coût de la vie. (Crédit non limitatif)	28.000.000	28.000.000 —	—	—	—
440ter	Rentes vieillesse et invalidité : Adaptation au coût de la vie. (Crédit non limitatif).	14.000.000	14.000.000 —	—	—	—
441	Echange monétaire — Redressement de cas de rigueur. (Crédit non limitatif)	100.000.000	100.000.000 —	—	—	—
442	Echange de francs français. — Montants bonifiés aux détenteurs de billets d'invasion ou tricolores. (Crédit non limitatif) (Voir l'art. 88bis du budget des recettes)	6.400.000	6.400.000 —	6.335.762 60	6.335.762 60	—
		176.400.000	176.400.000 —	34.561.589 83	34.561.589 83	—
	Section 63.					
443	Excé lent présumé de dépenses de l'exercice 1944	109.793.398	109.793.398 —	—	—	—
	Total général des dépenses . .	1.792.549.575	1.792.549.575 —	2.094.501.757 08	2.094.439.045 55	62.711 53
	Chapitre III. — RECETTES ET DE-PENSES POUR ORDRE.					
	(Crédits non limitatifs et sans distinction d'exercice).					
1	Recettes et dépenses concernant l'Union économique	41.200.000	—	17.629.706 30	—	—
1bis	Recettes et dépenses concernant la convention de répartition des droits d'accise sur l'alcool du 23 mai 1935	2.000.000	—	19.095.878 47	—	—

Articles.	L I B E L L É.	Crédits pour 1945.	Crédits après transferts.	Liquidations	Paiements justifiés.	Liqui- dations non payées.
1 ^{ter}	Exécution des art. 2 et 3 de la Convention du 23 mai 1935 instituant entre le Grand- Duché et la Belgique un régime commun en matière de réglementation des importa- tions, des exportations et du transit ..	p ^r mém.	—	—	—	—
2						
3	Postes. — Remboursement aux Offices étrangers	75.000	—	8.489 15	—	—
4	Télégraphes. — Remboursement aux Offices étrangers	100.000	—	302.559 53	—	—
5	Téléphones. — Remboursements aux Offices étrangers	125.000	—	376.745 77	—	—
6	Impôt industriel. (Gewerbsteuer)	60.000.000	—	26.319.642 03	—	—
		103.500.000	—	63.733.021 25	—	—

BALANCE.

A. Recettes et Dépenses ordinaires.

I. Recettes effectives	fr.	603.695.702 93
II. Dépenses effectives y compris l'excédent de dépenses de l'exercice 1944 par francs 144.166.096,15	»	2.238.605.141 70
Excédent de dépenses	fr.	1.634.909.438 77

B. Recettes et Dépenses pour ordre.

I. Recettes pour ordre	fr.	63.733.021 25
II. Dépenses pour ordre	»	63.733.021 25
III. Partant balance	fr.	—

Luxembourg, le 31 janvier 1948.

Le Ministre des Finances,
Pierre Dupong.

COMPTE GÉNÉRAL DES RECETTES ET DES DÉPENSES EFFECTUÉES SUR LES FONDS COMMUNAUX

N° d'ordre	DÉSIGNATION DES FONDS	EXCÉDENTS de l'exercice 1944	
		Recettes	Dépenses
1.	Impositions communales	—	—
2.	Fonds de dépenses communales	—	764 38
3.	Dette publique Titres et coupons prescrits ou non touchés	—	—
4.	Successions en déshérence non encore acquises à l'Etat	—	—
5.	Biens séquestrés	—	—
6.	Consignations et dépôts	2.800 —	—
7.	Masse des détenus	—	—
8.	Douane — Timbres adhésifs vendus	—	—
9.	Postes — Fonds pour mandats	200.620.332 45	—
10.	Postes — Fonds de subvention	—	—
11.	Postes — Droits de Douane avancés	—	—
12.	Fonds communal	—	—
	(Réserve formée en vertu des art. 4 et 5 de la loi du 8 août 1907)		
13.	Fonds d'Amortissement des chemins de fer vicinaux	—	—
14.	Fonds spécial pour la construction d'une conduite d'eau intercommunale dans les Ardennes	—	—
15.	Fonds spécial pour la reconstitution du domaine forestier de l'Etat	—	—
16.	Fonds de remboursement : Notariat	295 —	—
	Totaux	200.623.427 45	764 38
	Excédents	200.622.663 07	

Luxembourg, le 31 janvier 1948.

SPÉCIAUX, DÉPOSÉS DANS LA CAISSE DE L'ÉTAT PENDANT L'EXERCICE 1945.

OPÉRATIONS faites pendant l'exercice 1945		TOTALS à la fin de l'exercice 1945		EXCÉDENTS de l'exercice 1945	
Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
—	—	—	—	—	—
—	2.125.283 44	—	2.126.047 82	—	2.126.047 82
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
1.867.642 20	10.699 —	1.870.442 20	10.699 —	1.859.743 20	—
2.591.456 80	2.591.456 80	2.591.456 80	2.591.456 80	—	—
—	—	—	—	—	—
6.971.496.048 43	6.526.679.048 84	7.172.116.380 88	6.526.679.048 84	645.437.332 04	—
1.274.177.362 79	773527.500 —	1.274.177.362 79	773.527.500 —	500.649.861 79	—
1.933 60	—	1.933 60	—	1.933 60	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—
462.070 92	462.365 92	462.365 92	462.365 92	—	—
8.250.596.514 74	7.305.396.354 —	8.451.219.942 19	7.305.397.118 38	1.147.948.871 63	2.126.047 82
945.200.160 74		1.145.822.823 81		1.145.822.823 81	

Le Ministre des Finances,
Pierre Dupong.

Erratum. — Remboursement des traitements des gardes forestiers.

Dans l'arrêté ministériel du 1^{er} juin 1949 concernant le remboursement à l'Etat des traitements avancés aux gardes-forestiers pendant l'exercice 1948, (*Mém.* p. 587) il y a lieu de redresser les erreurs suivantes :

- a) au préambule, ligne 4, lire « 198.956,83 fr. » au lieu de « 198.317,11 fr. » ;
- b) à l'art. 1^{er}, lire « Une somme de 4.741.443,97 — 198.956,83 = 4.542.487,14 » au lieu de « Une somme de 4.741.443,97 — 198.317,11 = 4.543.126,86 » ;
- c) dans l'état de répartition, col. 7 lire :
- 1° au triage de Clémency (p. 591) :
- Pétange « 8.305,44 » au lieu de « 8.205,44 » ;
- Lamadelaïne « 1.634,01 » au lieu de « 1.534,01 » ;
- 2° au triage d'Esch-sur-Alzette (p. 592) :
- Esch-sur-Alzette « 79.496,56 » au lieu de « 70.496,56 » ;
- 3° au triage de Clervaux (p. 606) :
- Troine « 216,49 » au lieu de « 216,39 ». — 2 juillet 1949.

Avis. — Enseignement secondaire. — Par arrêté grand-ducal du 27 juin 1949, M. Jean-Eugène Giver, docteur en philosophie et lettres, a été nommé professeur à l'Athénée de Luxembourg. — 28 juin 1949.

Avis. — Titres au porteur. — Suivant notification de l'intéressé en date du 13 juin 1949 mainlevée a été donnée de l'opposition formulée par exploit de l'huissier P. Konz d'Echternach, le 28 février 1945 en tant que cette opposition porte sur :

- a) quatre obligations de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, émission 3,75% de 1934, savoir :
- 1° Litt. C. N^{os} 25588, 25589 et 25590 d'une valeur nominale de mille francs chacune ;
- L'opposition est maintenue pour les coupons du 1.5.1941 au 1.5.1945 ;
- 2° Litt. E. N^o 144 d'une valeur nominale de dix mille francs.
- L'opposition est maintenue pour les coupons du 1.5.1941 au 1.11.1944 ;
- b) deux obligations de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, émission 3½% de 1935, savoir: Litt. A. N^{os} 6392 et 6393 d'une valeur nominale de mille francs chacune.
- L'opposition est maintenue pour les coupons du 15.8.1941 au 15.8.1944.
- Le présent avis est inséré au *Mémorial* en exécution de l'article 22 de la loi du 16 mai 1891 concernant la perte de titres au porteur. — 14 juin 1949.

Avis. — Titres au porteur. — Suivant notification de l'intéressé en date du 21 juin 1949 mainlevée a été donnée de l'opposition formulée par exploit de l'huissier P. Konz d'Echternach, le 29 février 1945, en tant que cette opposition porte sur :

- a) vingt-sept obligations de la Ville de Luxembourg, émission 3½% de 1892, savoir Litt. B. N^{os} 1363, 1370, 1372, 1375, 1377, 1379, 1381, 1384, 1386, 1388, 1393, 1394, 1397, 1399, 1405, 1408, 1409, 1412, 1413, 1415, 1417, 1419, 1420, 1423, 1459 et 1461 d'une valeur nominale de cinq cents francs chacune ;
- L'opposition est maintenue pour les coupons du 1.7.1941 au 1.1.1944.
- Litt. B. N^o 1462 d'une valeur nominale de cinq cents francs.
- L'opposition est maintenue pour les coupons du 1.7.1941 au 1.7.1944.
- b) deux obligations de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, émission 3,75% de 1934, savoir : Litt. E. N^{os} 145 et 147 d'une valeur nominale de 10.000 francs chacune.
- L'opposition est maintenue pour les coupons du 1.5.1941 au 1.11.1944.

Le présent avis est inséré au *Mémorial* en exécution de l'article 22 de la loi du 16 mai 1891 concernant la perte de titres au porteur. — 23 juin 1949.

Avis. — Titres au porteur. — Il résulte d'un exploit de l'huissier N. *Wennmacher* à Luxembourg en date du 24 juin 1949 que mainlevée pure et simple a été donnée de l'opposition formulée par exploit du même huissier le 17 août 1945 en tant que cette opposition porte sur une action ordinaire de la société anonyme des Chemins de Fer Guillaume Luxembourg, savoir: N° 34.819 d'une valeur nominale de cinq cents francs.

Il résulte du même exploit qu'il a été fait opposition au paiement du capital et des dividendes d'une action ordinaire de la société anonyme Chemins de Fer Guillaume Luxembourg, savoir: N° 34879 d'une valeur nominale de cinq cents francs.

L'opposant prétend qu'il a été dépossédé du titre en question par l'occupant ennemi.

Le présent avis est inséré au *Mémorial* en exécution des articles 22 et 4 de la loi du 16 mai 1891 concernant la perte de titres au porteur. — 29 juin 1949.

Avis. — Titres au porteur. — Il résulte d'un exploit de l'huissier Fél. *Jansen* à Luxembourg en date du 27 juin 1949 que mainlevée pure et simple a été donnée de l'opposition formulée par exploit du même huissier le 6 novembre 1945 en tant que cette opposition porte sur une obligation de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, émission 5% de 1932 (Florins P.B.), savoir: N° 6453 d'une valeur nominale de mille florins P.B.

Le présent avis est inséré au *Mémorial* en exécution de l'article 22 de la loi du 16 mai 1891 concernant la perte de titres au porteur. — 29 juin 1949.
